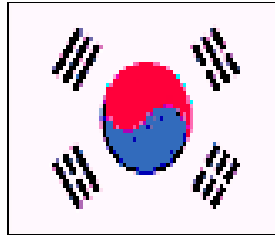


DIRECTION DES STATISTIQUES



**PRINCIPAUX
INDICATEURS
ECONOMIQUES**

Sources et méthodes

CORÉE

MARS 1997

**ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES**

Table des matières

| | Page |
|---|------|
| 1. Introduction..... | 4 |
| 2. Questions méthodologiques générales | 5 |
| 3. Notes explicatives | 7 |
| Comptes nationaux..... | 9 |
| Production: | |
| Production industrielle..... | 11 |
| Quantités produites - acier brut..... | 15 |
| Quantités produites - circuits intégrés à semi-conducteurs à oxyde métallique | 17 |
| Quantités produites - navires achevés | 19 |
| Quantités produites - voitures de tourisme..... | 21 |
| Autres | 23 |
| Enquêtes de conjoncture | 26 |
| Industries manufacturières: | |
| Livraisons /Stocks..... | 29 |
| Commandes nouvelles nettes | 33 |
| Construction: | |
| Commandes nouvelles : total and bâtiments résidentiels | 36 |
| Permis délivrés | 39 |
| Commerce intérieur: | |
| Ventes du commerce de gros /Ventes au détail..... | 41 |
| Main-d'oeuvre: | |
| Emploi/Chômage | 44 |
| Autres | 48 |
| Salaires..... | 51 |
| Prix: | |
| Prix à la production..... | 54 |
| Prix à la consommation..... | 57 |
| Finances internes: | |
| Disponibilités monétaires (M1-M3) | 60 |
| Nouvelles émissions d'obligations | 62 |
| Prêts et escomptes des banques de dépôts | 63 |
| Taux d'intérêt: | |
| Taux des transactions interbancaires | 64 |
| Certificats de dépôt..... | 65 |
| Rendement des obligations | 66 |
| Cours des actions | 67 |
| Finances extérieures: | |
| Taux de change du dollar É-U | 69 |
| Réserves officielles or exclu | 70 |
| Commerce extérieur | 71 |
| Balance des paiements | 74 |

1. Introduction

Cette publication fournit des informations méthodologiques et autres métadonnées pertinentes sur les statistiques conjoncturelles de la Corée. Elle couvre les domaines suivants : comptes nationaux, production, enquêtes de conjoncture, industries manufacturières,

construction, commerce intérieur, main-d'oeuvre, salaires, prix, finances internes, taux d'intérêt, cours des actions, finances extérieures, commerce extérieur et balance des paiements. Le document a été préparé en 1996.

2. Questions méthodologiques générales

LE SYSTEME STATISTIQUE DE LA COREE

D'un point de vue organisationnel, le système statistique de la Corée se fonde sur la Loi sur les statistiques de 1962, qui définit les modalités de compilation des statistiques officielles (recensements, enquêtes et utilisation des archives administratives).

Le système statistique de la Corée est décentralisé : plusieurs agences compilent des statistiques, chacune dans son domaine de compétence propre. En août 1996, 100 agences compilaient 364 types de statistiques prévus par la loi susmentionnée. Sur ce total, 217 statistiques étaient compilées par les 26 agences gouvernementales centrales, 50 par les 15 agences gouvernementales locales, et 97 par 59 agences non gouvernementales.

L'**Office national de statistique** est l'une des agences gouvernementales centrales qui compilent les statistiques (36 sur les 217 mentionnées, dont celles qui sont les plus utilisées). En tant qu'organisme central, le NSO est également chargé de coordonner toutes les activités ayant trait aux statistiques. Ainsi, il est chargé d'établir des normes et des nomenclatures aux fins de la compilation et de l'analyse des principales statistiques nationales entrant dans le cadre de la Loi sur les statistiques, et de diffuser les statistiques.

Le NSO a acquis davantage d'indépendance au fil du temps. Lorsqu'il a été créé en 1948, le Bureau des Statistiques dépendait de l'Office de l'information publique. En 1961, cet organe a été intégré au Conseil de planification économique (EPB), et ses compétences ont été élargies à plusieurs reprises depuis. En 1990, il a accédé au statut d'organe vice-ministériel et a été rebaptisé Office national de statistique. Depuis la réorganisation ministérielle de 1994, il est placé sous la tutelle du ministère des Finances et de l'Economie.

La deuxième grande source de statistiques conjoncturelle pays est la **Banque de Corée**, qui se charge de la compilation des données sur les comptes nationaux, les enquêtes de conjoncture, les prix à la production, ainsi que les indicateurs monétaires et financiers (disponibilités monétaires et crédit, taux d'intérêt, finances extérieures et balance des paiements). En tant que source de statistiques, la Banque de Corée est indépendante du NSO.

La Loi sur les statistiques a été révisée en avril 1996, principalement dans l'objectif de renforcer l'im-

partialité et l'indépendance du système statistique. Par ailleurs, la loi sanctionne la divulgation d'informations confidentielles par des peines désormais plus lourdes, assurant ainsi la protection des citoyens.

INDICATEURS ECONOMIQUES A COURT TERME

En Corée, des indicateurs économiques de conjoncture sont disponibles pour la totalité des rubriques couvertes par les Principaux indicateurs économiques. Les informations statistiques sont nombreuses. Par exemple, il existe deux sources de données sur l'emploi : l'Enquête sur la population active menée tous les mois par le NSO, et l'Enquête mensuelle sur l'emploi du ministère du Travail. Le recours à ces deux sources permet de vérifier la cohérence des données avant publication. Pour un grand nombre de rubriques couvertes (comptes nationaux, production industrielle, prix à la consommation, balance des paiements, etc.), le délai de disponibilité des données est équivalent ou supérieur à la moyenne de l'OCDE.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les organismes s'occupant de statistiques utilisent à la fois les enquêtes et les sources administratives pour compiler les indicateurs de conjoncture. Pour rendre compte de l'évolution économique rapide du pays, ces organismes, et en particulier le NSO, révisent régulièrement leurs échantillons et leurs méthodes. Les échantillons et les méthodes de pondération sont mis à jour tous les cinq ans (s'il y a lieu de les ajuster). L'année de référence est alors modifiée, la dernière en date étant 1990=100. La couverture, les méthodes de collecte et les méthodes d'échantillonnage sont modifiées au même moment lorsque cela est jugé nécessaire. Ces modifications se fondent sur les résultats des recensements ou des enquêtes à grande échelle (l'Enquête sur les industries extractives et manufacturières par exemple), qui servent de référence.

La plupart des indicateurs se conforment étroitement aux normes de l'OCDE et à de nombreuses autres normes internationales. Les correspondances sont en général systématiques. Ainsi, les comptes nationaux sont compilés conformément au Système de Comptabilité Nationale (SCN), mais pas encore dans la version 1993. Les nomenclatures de l'industrie et du commerce, KSIC et KHS, sont des versions plus détaillées de la CITI rév. 3 et du SH respectivement. Quant aux don-

nées sur la balance des paiements, elles suivent les recommandations de la quatrième édition du Manuel du FMI.

Par conséquent, les remarques qui suivent doivent être interprétées comme des précisions plutôt que comme l'expression de divergences vis-à-vis des normes internationales. La définition de la population active exclut les militaires engagés, qui sont en revanche pris en compte par l'OCDE dans le calcul des taux de chômage standardisés. La couverture de l'enquête mensuelle sur la production industrielle exclut les établissements de moins de 20 employés (moins de cinq employés pour l'enquête annuelle). L'Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages (FIES), menée dans les zones urbaines exclusivement, ne tient toujours pas compte des foyers unipersonnels, dont le nombre devrait pourtant augmenter en zone urbaine. Enfin, il faut signaler que les statistiques sur les entreprises gagneraient en précision si les autorités créaient et tenaient à jour un Registre central des entreprises ou des établissements, pour l'instant inexistant.

Les données statistiques sont diffusées sur papier et sur support électronique. S'agissant de la première catégorie, les indicateurs économiques de conjoncture compilés par le NSO sont publiés dans *Monthly Statistics of Korea*, et celles de la Banque de Corée dans le *Monthly Bulletin* de la banque centrale. Les données sont également diffusées sur disquette, sur bande magnétique, sous forme de bases de données en ligne (KOSIS, gérée par le NSO, et KOTIS, base de données extrêmement spécialisée sur le commerce, gérée par la Korea Foreign Trade Association), et sous forme de tableaux pour les demandes spécifiques.

Le système d'information statistique KOSIS est en service depuis 1991. Il est directement accessible aux agences gouvernementales, et peut traiter les demandes individuelles par le biais des réseaux (Value Added Networks) de six sociétés privées. Dans un avenir proche, il pourra être consulté depuis l'étranger. Enfin, les données sur les indicateurs économiques de conjoncture sont disponibles sur le serveur Internet du ministère de l'Economie et des Finances, à l'adresse suivante : http://www.mofe.go.kr/enfin_43.html.

3. Notes explicatives

Dans chacune des rubriques (par exemple, Main-d'oeuvre) et des sous-rubriques (par exemple, Emploi), chaque indicateur est décrit selon une liste de métadonnées normalisée. Il arrive que certaines de

ces métadonnées soient omises lorsqu'elles ne sont pas pertinentes ou que les informations ne sont pas disponibles. Cette liste de métadonnées est la suivante :

LISTE DE MÉTADONNÉES

| SOURCES | COLLECTE DES DONNÉES (suite) |
|--|--|
| Organismes source Principales publications nationales Titre des séries dans les publications nationales Ventilation disponible Références méthodologiques Chronologie des données disponibles Périodicité Unité de mesure | Sources Administratives Description Procédures de mises à jour Evaluation de la qualité Accès aux données et contrôle de leur utilisation Techniques statistiques de traitement des données Sources multiples Description Méthodes normatives de combinaison des sources Techniques statistiques de combinaison des sources Délai entre l'événement mesuré et la collecte Délai entre l'événement mesuré et le traitement des données |
| CONCEPTS ET COUVERTURE | TRAITEMENT DES DONNÉES |
| Définition Couverture Période de référence Couverture géographique Population statistique Classification des données Exclusions particulières | Agrégations / Redressement Méthode de redressement Méthode d'agrégation Pondérations pour l'agrégation des données Ajustements saisonniers et autres ajustements Autres traitements |
| STANDARDS | QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR |
| Systèmes / cadres normatifs Classifications / nomenclatures normatives Comparabilité internationale Ecart par rapport aux standards internationaux | Erreurs dues à l'échantillonnage et leurs corrections Autres erreurs et leurs corrections Données manquantes dans les séries temporelles Rupture dans les séries temporelles Données provisoires Politique de révision Conformité avec d'autres sources Délai de mise à jour Dates de publication des données. |
| COLLECTE DES DONNÉES | |
| Unités déclarantes Méthode de collecte Enquête Description du questionnaire Liste de référence pour l'étalonnage Description de l'enquête Taux de non-réponse | |

Au moment où ce document a été rédigé, un grand nombre d'informations méthodologiques détaillées présentées dans les pages qui suivent n'étaient pas encore diffusées à grande échelle en Corée. Certaines de ces informations étaient néanmoins disponibles dans les publications régulières du NSO suivantes (les titres des publications ont été traduits en anglais par le NSO) :

- *Consumer Price Index, Monthly;*
- *Industrial Production, Monthly;*
- *Report on the Mining and Manufacturing Survey;*
- *Annual Report on Monthly Industrial Production Statistics;*
- *Machinery Orders Received, Monthly;*
- *Construction Orders Received, Monthly;*
- *Report on the Construction Works Survey;*
- *Annual Report on the Wholesale and Retail Trade Survey;*

- *Annual Report on the Economically Active Population Survey;*
- *Report on the Monthly Labour Survey;*
- *Annual Report on the Family Income and Expenditure Survey;*
- *Annual Report on the Consumer Price Index;*

Les caractéristiques organisationnelles des deux principales sources de statistiques de la Corée sont présentées dans *National Statistical Office, Structure and Activities (NSO, 1996)* et dans *Statistics Department, Organization and Activities (Banque de Corée, septembre 1995)*.

Enfin, la Direction des statistiques de l'OCDE exprime toute sa reconnaissance au NSO pour l'esprit de coopération dont a fait preuve son personnel, et en particulier M. Won-Joon KIM. Sans son aide, elle n'aurait pas été en mesure de publier des notes explicatives aussi détaillées et précises.

COMPTES NATIONAUX

PIB total, prix constants

SOURCES

Organismes source

Les données sont compilées par la Banque de Corée.

Principales publications nationales

Quarterly Gross Domestic Product.

Titre des séries dans les publications nationales

Expenditure on Gross Domestic Product at 1990 constant prices (Billions of Won)

Ventilation disponible

La demande finale dont fait l'objet le PIB est classée selon les catégories suivantes :

- (i) dépenses de consommation finales :
 - ménages ;
 - institutions privées à but non lucratif au service des ménages ;
 - administrations ;
- (ii) formation brute de capital fixe ;
- (iii) augmentation des stocks ;
- (iv) exportations de biens et services moins importations de biens et services.

Les écarts statistiques font l'objet d'une rubrique distincte.

Chronologie des données disponibles

Les données trimestrielles sur les comptes nationaux sont compilées et publiées en prix constants depuis 1970. La Banque de Corée compile des données trimestrielles sur le PIB en prix courants mais ne les publie pas.

Périodicité

Trimestrielle.

Unité de mesure

Milliard de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les dépenses trimestrielles consacrées aux biens et services en prix constants de 1990.

On calcule le PIB en additionnant les données sur la valeur ajoutée par secteur. Les catégories de dépenses sont estimées comme suit :

- Les données sur *les exportations et les importations* sont estimées à partir de la balance des paiements.
- La *consommation finale des administrations* est calculée à partir des données budgétaires des administrations centrales et locales, telles que l'annuaire du budget et des transactions (budget and settlement year book).
- *Formation brute de capital fixe* au titre de la construction : pour le secteur public, les données sont estimées à partir des dépenses effectivement réalisées par l'administration au titre de la construction, lesquelles sont tirées des données budgétaires. S'agissant du secteur privé, la formation brute de capital fixe est calculée à partir de diverses données sur la construction, augmentées des coûts imprévus et diminuées des coûts de réparation.
- Les *variations de stocks* de céréales, de bétail et de matières premières importées correspondent à la différence entre l'offre totale intérieure et la demande totale intérieure. En ce qui concerne les produits manufacturés et issus de l'extraction, les estimations se fondent sur le rapport entre l'augmentation des stocks et la production totale. Ce rapport est appliqué à la valeur de la production par sous-groupe.

Les autres composantes des dépenses finales sont obtenues par la méthode des flux des marchandises (Commodity Flow Method, CFM), qui consiste à affecter la production intérieure et les importations (c'est-à-dire l'offre totale) aux différentes utilisations finales principalement en fonction de coefficients tirés du tableau d'entrées-sorties.

Couverture

Période de référence

Le trimestre précédant la collecte de données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

STANDARDS

Systèmes / cadres normatifs

Les données sur les comptes nationaux sont compilées selon le Système de Comptabilité Nationale (SCN) 1968.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Agences gouvernementales, certaines associations (telles que la Korea Petroleum Corporation), entreprises, institutions financières et compagnies d'assurance.

Méthode de collecte

Les données sont recueillies tous les trimestres par courrier ou par fax auprès de 1 600 entreprises environ, comme le prévoit la Loi sur les statistiques. Pour les activités de services, les données sont collectées auprès d'un petit échantillon d'entreprises.

Enquête

Taux de non-réponse

Le taux de non-réponse est inférieur à 10 pour cent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Ajustements saisonniers et autres ajustements

La Banque de Corée ne procède à aucun ajustement saisonnier.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Quarterly Gross Domestic Product".

Politique de révision

Données trimestrielles

Lorsque les estimations portant sur un trimestre donné sont prêtes, les estimations du PIB portant sur le trimestre précédent sont révisées. Lorsque les premières estimations annuelles sont prêtes, les données sur les quatre trimestres correspondants sont également révisées. Une dernière révision des données trimestrielles intervient lorsque les secondes estimations annuelles du PIB sont finalisées.

Données annuelles

Les estimations trimestrielles et annuelles provisoires du PIB sont révisées lorsque les secondes estimations annuelles (finales) du PIB total annuel sont disponibles. Une troisième estimation annuelle du PIB - portant exclusivement sur les industries extractives et manufacturières - est préparée et publiée environ deux ans et trois mois après la fin de l'année de référence.

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie généralement des estimations trimestrielles provisoires du PIB deux mois environ après la fin du trimestre de référence, et des estimations annuelles provisoires trois mois environ après la fin de l'année de référence. Les estimations annuelles finales sont publiées environ un an et trois mois après la fin de l'année de référence.

PRODUCTION

Production industrielle

- (a) Total
- (b) Industries manufacturières
- (c) Biens intermédiaires
- (d) Biens de production
- (e) Biens de consommation durables
- (f) Biens de consommation non durables

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Industrial Production, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Industrial Production Index: total
- (b) Manufacturing Production Index by Goods: total
- (c) Manufacturing Production Index by Goods: intermediate goods
- (d) Manufacturing Production Index by Goods: investment goods
- (e) Manufacturing Production Index by Goods: consumer durables
- (f) Manufacturing Production Index by Goods: consumer non-durables

Ventilation disponible

Sont calculés et publiés les indices suivants :

- i) des indices par niveau de classification (groupe, division et section, voir "*Classification des données*" ci-dessous) ;
- ii) un indice total pour les industries extractives, les industries manufacturières et l'électricité et le gaz ;
- iii) des indices par utilisation finale (voir "*Classification des données*" ci-dessous).

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans les publications statistiques suivantes : *Industrial Production, Monthly* ; *Annual Report on Monthly Industrial Production Statistics* ; *Report on the Mining and Manufacturing Survey*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980 (voir également "*Rupture dans les séries temporelles*" ci-dessous).

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Les indices sont calculés en base 1990=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les variations mensuelles du volume physique de la production dans les industries extractives et manufacturières et dans le secteur de l'électricité et du gaz.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'unité statistique est l'établissement. Ce terme englobe les mines, les usines, les bureaux, les laboratoires, les centrales électriques, etc. Tous les établissements de 20 employés et plus opérant dans le secteur

de l'extraction, le secteur manufacturier ou le secteur de l'électricité et du gaz sont couverts.

Classification des données

Total et industries manufacturières - La nomenclature employée est la Classification industrielle normalisée de la Corée (KSIC, 1991, rév. 6), qui comprend trois sections à 1 chiffre (industries extractives, industries manufacturières et électricité et gaz), 26 divisions à 2 chiffres et 64 groupes à 3 chiffres.

Indices de production par utilisation finale - La nomenclature utilisée est la Classification par catégories économiques principales (1992, rév. 1), qui comprend trois sections à 1 chiffre (biens intermédiaires, biens de production et biens de consommation), 14 divisions à 2 chiffres et 15 groupes à 3 chiffres, et qui se fonde sur la Classification normalisée du commerce de la Corée (SKTC, 1988, rév. 8).

Biens intermédiaires - Les biens intermédiaires couvrent quatre divisions à 2 chiffres et cinq groupes à 3 chiffres.

Biens de production - Les biens de production couvrent huit divisions à 2 chiffres de la classification : biens d'équipement, électricité, communication, transports, agriculture, équipements de construction, matériel de bureau et autres biens de production. Aucun indice de groupe n'est publié pour les biens de production.

Biens de consommation - Les biens de consommation couvrent deux divisions à 2 chiffres et dix groupes à 3 chiffres.

STANDARDS

Systèmes / cadres normatifs

La couverture de la production industrielle est conforme aux recommandations de l'ONU (*Studies in Methods No. 1. Index Numbers of Industrial Production, Sept. 15, 1950*). Elle englobe les industries extractives et manufacturières, l'électricité et le gaz.

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) se fonde sur la CITI (rév. 3). La Classification normalisée du commerce de la Corée (1988, rév. 8), utilisée pour la compilation des indices par utilisation finale, se fonde pour sa part sur la CTCI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les établissements de 20 employés et plus.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur la production industrielle, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire.

Après l'entretien, l'enquêteur remplit les questionnaires. Toutefois, dans quelques grands établissements, cette tâche est confiée à une personne compétente en la matière.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire de l'enquête mensuelle sont les suivantes : nom de l'établissement, adresse, quantités produites pour chacun des biens figurant sur la liste des produits couverts par l'enquête, livraisons et stocks, quantités de matières premières et de combustibles consommées, stocks de matières premières, effectifs et nombre d'heures travaillées.

Liste de référence pour l'étalonnage

L'Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990, dont est tirée la liste des établissements couverts par l'Enquête mensuelle sur la production industrielle. Cette enquête de référence couvre les établissements des industries extractives et manufacturières comptant cinq employés et plus. Elle est menée tous les ans, à l'exception des années où a lieu le Recensement industriel.

Remarque : le Recensement industriel est effectué la troisième et la huitième année de chaque décennie (1983, 1988, 1993...) et couvre l'ensemble des établissements des industries extractives et manufacturières.

Description de l'enquête

Produits - Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par la production d'un bien représente plus de 1/5 000e de la valeur ajoutée totale dégagée par la production pour 1990 et que la production de ce bien est régulière (aux fins de la compilation des données mensuelles) et facilement observable, le bien en question est ajouté à l'échantillon de produits. 678 produits sont sélectionnés de la sorte (l'électricité et le gaz sont chacun considérés comme un produit).

Etablissements - Le pays est divisé en 15 strates, qui suivent le découpage administratif régional. Il s'agit des six plus grandes villes et de neuf provinces, qui

sont à leur tour subdivisées en zones urbaines et rurales. Pour chaque produit sélectionné dans l'échantillon, les établissements sont choisis de la manière suivante :

- i) Lorsque le bien est produit par 20 établissements ou moins dans le pays, tous les établissements producteurs sont inclus dans l'échantillon, mais uniquement pour ce bien.
- ii) Pour les produits ne répondant pas à la définition de (i), tous les établissements de 100 employés et plus sont inclus dans l'échantillon pour le produit en question, ainsi qu'un échantillon d'établissements de moins de 100 employés, sélectionnés en fonction de la valeur de leurs livraisons.

Taille de l'échantillon - L'échantillon comprend environ 8 700 établissements et 678 produits, qui représentent 84,2 pour cent de la valeur ajoutée totale. Les industries manufacturières sont à elles seules représentées par 8 500 établissements et 663 marchandises (83,3 pour cent de la valeur ajoutée dans ce secteur). Dans la mesure où chaque établissement est couvert pour un ou plusieurs produits, le nombre total de produits couverts atteint environ 13 800.

Les produits sélectionnés dans l'échantillon se répartissent comme suit : 341 biens intermédiaires, 127 biens de production, 74 biens de consommation durables et 123 biens de consommation non durables. On obtient un total de 665 produits, car le sucre raffiné et le glutamate de sodium sont considérés à la fois comme des biens de consommation et des biens intermédiaires.

En 1988, la valeur ajoutée dégagée par les établissements de moins de cinq employés représentait 2,9 pour cent de la valeur ajoutée totale des industries extractives et manufacturières.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent car la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est effectuée entre le 5^e et le 19^e jour de chaque mois, et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

L'unité élémentaire retenue pour les calculs est le produit. En fonction de la nature des produits, on procède à deux types de calcul élémentaire :

- i) Pour les produits répondant aux mêmes spécifications, les données quantitatives de chaque établissement sont simplement additionnées. On obtient ainsi une estimation quantitative pour chaque produit.
- ii) Pour 72 produits (pièces de moteur de véhicules, circuits intégrés à semi-conducteurs à oxyde métallique, lecteurs de disquettes, disjoncteurs, cosmétiques, vêtements, etc.), les données sont mesurées en valeur.

Selon le type des données élémentaires recueillies (en quantité ou en valeur), on calcule les indices quantitatifs de deux manières : dans le premier cas, on divise la quantité obtenue pour la période en cours par la quantité correspondante pour la période de référence. Dans le deuxième cas, on déflate la valeur de chaque produit pour la période en cours à l'aide de l'indice des prix à la production correspondant. On obtient alors l'indice quantitatif de chaque produit (l'indice élémentaire) en divisant sa valeur en prix constants par la valeur correspondante pour la période de référence.

On obtient les indices quantitatifs par groupe, par division puis par section en calculant une moyenne pondérée des indices des différents produits, à l'aide de la formule de Laspeyres.

Pondérations pour l'agrégation des données

Les coefficients de pondération sont tirés de l'Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990 et des comptes de la Korean Electric Power Corporation et de 24 producteurs de gaz des zones urbaines. Dans les industries extractives et manufacturières, les enquêteurs relèvent la valeur ajoutée dégagée par chaque produit. Cette valeur ajoutée (selon l'enquête) correspond à la valeur de la production (selon l'enquête) diminuée des coûts de production primaires (matériaux, électricité, eau, combustibles, main-d'oeuvre contractuelle, réparations et maintenance).

On déduit ensuite les coûts de production secondaires (loyers, prélèvements fiscaux, assurances, etc.), les dotations aux amortissements, la taxe sur le tabac et la valeur de la production des biens intermédiaires. Enfin, on ajoute les subventions à la production. On ob-

tient ainsi une valeur ajoutée corrigée, qui permet d'affecter un coefficient de pondération aux produits :

Valeur ajoutée corrigée = Valeur ajoutée (selon enquête) *moins* coûts de production secondaires *moins* dotations aux amortissements *moins* taxe sur le tabac *moins* valeur de la production des biens intermédiaires utilisés *plus* subventions.

Les coefficients de pondération affectés aux échelons supérieurs de la classification industrielle (section, division et groupe) correspondent à la somme des coefficients de pondération affectés aux produits qui composent ces catégories.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Les ajustements saisonniers sont effectués à l'aide de la méthode X-11-ARIMA par l'Office national de statistique. Les indices de la production de gaz ne font l'objet d'aucun ajustement saisonnier.

Autres traitements

Les séries d'indices portant sur la période 1980-89 ont été corrigées conformément à la KSIC rév. 6 (1991), puis liées aux séries calculées en base 1990 = 100 au moyen de coefficients de liaison.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Rupture dans les séries temporelles

Pour la période antérieure à 1980, les indices par division et par groupe n'ont pas pu être convertis au standard KSIC rév. 6 en raison d'un manque de statistiques élémentaires. Par conséquent, en janvier 1980, il y a une rupture dans toutes les séries temporelles portant sur les groupes et divisions.

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Industrial Production, Monthly".

Politique de révision

En mars de chaque année, les indices portant sur l'année précédente sont révisés, du fait notamment de la correction des coefficients d'ajustement saisonnier ("révision annuelle"). Les modifications apportées sont généralement mineures, mais le système d'ajustement saisonnier est censé évoluer progressivement.

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié à la fin du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

PRODUCTION

Quantités produites

Acier brut

SOURCES

Organismes source

Korea Iron and Steel Association.

Principales publications nationales

Monthly Steel Statistics.

Titre des séries dans les publications nationales

Crude Steel Production

Ventilation disponible

Les données sur l'acier brut, classées par procédé de production (Voir "*Classification des données*" ci-dessous), sont agrégées de sorte que l'on obtienne des données sur trois types d'acier (acier en lingots, acier de coulée continue et acier moulé) et sur la production totale d'acier brut.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1962.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Tonne métrique (M/T).

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent le volume physique de la production mensuelle d'acier brut dans l'industrie manufacturière.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Toutes les entreprises qui produisent de l'acier brut.

Classification des données

On distingue trois types d'acier : l'acier en lingots, l'acier de coulée continue et l'acier moulé. Chaque type est subdivisé en deux catégories, correspondant au procédé de production : haut-fourneau ou four à arc électrique.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les 15 principales entreprises productrices d'acier brut.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle, réalisée par fax ou par téléphone. La participation est volontaire.

Enquête

Description du questionnaire

Nom de l'entreprise, quantité de produits par type de produit (acier en lingots, acier de coulée continue et acier moulé) et par procédé de production (haut-fourneau ou four à arc électrique).

Description de l'enquête

L'enquête couvre l'ensemble de la production des 15 principales entreprises productrices d'acier brut. L'échantillon représente plus de 90 pour cent de la production totale d'acier.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. L'enquête est effectuée directement par la Korea Iron and Steel Association.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est réalisée entre le 10e et le 14e jour de chaque mois et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Pour obtenir la production totale, on additionne les données quantitatives de chaque entreprise pour les trois catégories d'acier brut et les deux procédés de production.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Monthly Steel Statistics".

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est envoyé à l'Institut international de l'acier et du fer le 15^e jour du mois qui suit le mois de l'enquête. La Korea Iron and Steel Association publie généralement les chiffres portant sur un mois donné au début du deuxième mois qui suit.

PRODUCTION

Quantités produites

Circuits intégrés à semi-conducteurs à oxyde métallique (MOS I.C.)

SOURCES

Organismes source

Korea Semiconductor Industry Association.

Principales publications nationales

Monthly bulletin of the semiconductor industry.

Titre des séries dans les publications nationales

Quantities of production, shipment and inventory by major products - MOS I.C.: production total

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1983.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent la valeur de la production mensuelle de circuits intégrés (IC) à semi-conducteurs à oxyde métallique (MOS).

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Les cinq entreprises qui produisent des semi-conducteurs.

Classification des données

Les circuits intégrés à semi-conducteurs à oxyde métallique (MOS I.C.) sont classés par type de mémoire : Dram, Sram, Masquée, Rom, EProm et autres.

Exclusions particulières

La production de MOS I.C. est classée en trois catégories : mémoire MOS, MOS Micro et MOS Logic. Les deux derniers types, qui représentent moins de 10 pour cent de la production totale de MOS pour 1995, ne sont pas pris en compte dans la compilation des données.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Tous les fabricants de MOS I.C.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle. La participation est volontaire.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'entreprise, adresse, valeur de la production, ventes et stocks de MOS I.C.

Description de l'enquête

L'enquête porte sur l'ensemble de la production des cinq fabricants de MOS. I.C.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. L'enquête est effectuée directement par la Korea Semiconductor Industry Association.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est réalisée entre le 19^e et le 22^e jour du mois, et porte sur les résultats des cinq fabricants pour le mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

La valeur totale de la production de MOS I.C. correspond à la somme des données en valeur par produit et par entreprise.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Korea Semiconductor Industry Association publie généralement les données portant sur le mois de référence à la fin du mois suivant.

PRODUCTION

SOURCES

Organismes source

Korea Shipbuilders Association.

Principales publications nationales

Le bimestriel Shipbuilding Statistics pour janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre et le bimestriel Shipbuilding Information pour les autres mois.

Titre des séries dans les publications nationales

Ships completed

Ventilation disponible

Des données sont compilées par type de navire, par destination (exportation ou marché national), et pour la jauge brute totale des navires achevés.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Tonneau de jauge brute.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent le volume physique des navires achevés chaque mois. La jauge brute représente le volume total de l'espace confiné d'un navire.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Quantités produites

Navires achevés

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Tous les constructeurs de navires.

Classification des données

Les navires sont classés par type et en fonction de la destination (exportation ou marché national).

Exclusions particulières

Les navires de moins de 5 000 tonneaux de jauge brute sont exclus, sauf ceux destinés à l'exportation.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les dix principaux constructeurs de navires.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle, réalisée par fax ou par téléphone. La participation est volontaire.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'entreprise, nom de l'armateur, date du contrat de construction et date de livraison, type de navire (pétrolier, cargo, navire de transport de passagers, etc.), jauge brute des navires en cours de construction et jauge brute commandée.

Description de l'enquête

Une enquête exhaustive est effectuée sur la production des dix principaux constructeurs de navires (ils sont 76 au total dans le pays). Le degré de représentativité de ces constructeurs est très élevé (environ 99 pour cent du nombre total de navires achevés en 1990).

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. L'enquête est réalisée directement par la Korea Shipbuilders Association.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est effectuée entre le 3e et le 5e jour du mois et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Pour obtenir la jauge brute totale des navires achevés, on additionne les données de chaque constructeur par

type de navire achevé et par destination (exportation ou marché national).

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Korea Shipbuilders Association publie généralement les données du mois de référence au début du mois suivant.

PRODUCTION

Quantités produites

Voitures de tourisme

SOURCES

Organismes source

Korea Automobile Manufacturers Association.

Principales publications nationales

Monthly Automobile Statistics.

Titre des séries dans les publications nationales

Car production

Ventilation disponible

Données sur la production de voitures par cylindrée, et données sur la production de jeeps.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1981.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Nombre (unités).

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent le volume de la production mensuelle de voitures de tourisme, y compris les Jeeps. Les voitures de tourisme sont définies comme des véhicules motorisés à quatre roues pour la route, comportant au plus six places, et destinés exclusivement au transport des personnes.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Tous les constructeurs automobiles.

Classification des données

Les voitures de tourisme sont classées en fonction de la cylindrée : minis, petites cylindrées (1 000 cm³ à 1 500 cm³), cylindrées moyennes (1 500 cm³ à 2 000 cm³), grosses cylindrées (2 000 cm³ et plus) et Jeeps.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les sept constructeurs automobiles du pays.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle exhaustive, réalisée par fax ou par téléphone. La participation est volontaire.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'entreprise, adresse, quantité de véhicules produits par cylindrée et par modèle, nombre de livraisons (marché intérieur et exportations), stocks, etc.

Description de l'enquête

L'enquête porte sur la production totale des sept constructeurs automobiles.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. L'enquête est réalisée directement par la Korea Automobile Manufacturers Association.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est menée entre le 4^e et le 10^e jour du mois, et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

L'échelon de base pour les calculs est la production de voitures par cylindrée et par modèle. On obtient les données par cylindrée en additionnant les données par modèle des différents constructeurs, dans une catégorie de cylindrée donnée. Les données sur les Jeeps sont obtenues de la même manière.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié le 1er ou le 2e jour du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié le 20e jour du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

PRODUCTION

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Industrial Production, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

Manufacturing Production Capacity index: all items.

Ventilation disponible

Des indices sont publiés pour une section (industries manufacturières - Voir "*Classification des données*" ci-dessous) et pour ses divisions.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Industrial Production Statistics, Monthly* et dans *Annual Report on Monthly Industrial Production Statistics*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980 (voir également "*Rupture dans les séries temporelles*" ci-dessous).

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Les indices sont calculés en base 1990=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les variations mensuelles des capacités d'utilisation dans l'industrie manufacturière.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Autres

Indice d'utilisation des capacités

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Tous les établissements de *20 employés et plus* opérant dans le secteur manufacturier, à l'exception de ceux qui appartiennent aux divisions à 2 chiffres suivantes : vêtements et articles en fourrure (18), édition, imprimerie, reproduction d'enregistrements (22), et recyclage (37).

Classification des données

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) : une section à 1 chiffre (industries manufacturières), 20 divisions à 2 chiffres et 48 groupes à 3 chiffres.

Exclusions particulières

Voir "*Population statistique*" ci-dessus.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) se fonde sur la CITI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les établissements manufacturiers de 20 employés et plus.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur la production industrielle, prévue par la Loi sur les statistiques (voir ci-dessus "PRODUCTION INDUSTRIELLE"). La participation est obligatoire.

Après l'entretien, l'enquêteur remplit le questionnaire. Toutefois, dans quelques grands établissements, cette tâche est confiée à une personne compétente en la matière.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'établissement, adresse, identification des produits, quantités produites dans le mois, unité de mesure, capacités de production, nombre de machines affectées à la production, nombre de jours ouvrés, horaires, etc.

Liste de référence pour l'étalonnage

Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990, dont est tiré un échantillon d'établissements.

Description de l'enquête

L'enquête est menée auprès d'un échantillon d'établissements qui produisent des biens représentant plus de 1/5000e de la valeur de la production manufacturière brute en 1990. Ces établissements sont sélectionnés selon des critères pratiques. L'échantillon compte environ 2 100 établissements et 200 produits.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. L'enquête est menée directement par les enquêteurs et la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est réalisée entre le 5e et le 19e jour du mois et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Pour chaque produit sélectionné, on additionne les quantités produites un mois donné par tous les établissements de l'échantillon. Les capacités de production sont additionnées de la même manière. Le rapport entre les quantités produites et les capacités de production correspond à l'utilisation des capacités pour le produit considéré. Pour calculer les indices élémentaires d'utilisation des capacités, on divise l'utilisation des capacités pour la période en cours par l'utilisation moyenne des capacités pour la période de référence (1990).

Les indices de Laspeyres, qui sont calculés à tous les niveaux d'agrégation supérieurs, sont des moyennes pondérées des indices de produit.

Pondérations pour l'agrégation des données

Les coefficients de pondération sont tirés de l'Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990. Les enquêteurs relèvent la valeur ajoutée déga-gée par chaque produit. Cette valeur ajoutée (selon enquête) correspond à la valeur de la production (selon enquête) diminuée des coûts de production primaires (matériaux, électricité, eau, combustibles, main-d'oeuvre contractuelle, réparations et maintenance).

On déduit ensuite les coûts de production secondaires (loyers, prélèvements fiscaux, assurances, etc.), les dotations aux amortissements, la taxe sur le tabac et la valeur de la production des biens intermédiaires. Enfin, on ajoute les subventions à la production. On obtient ainsi une valeur ajoutée corrigée, qui permet d'affecter un coefficient de pondération aux produits :

Valeur ajoutée corrigée = Valeur ajoutée (selon enquête) *moins* coûts de production secondaires *moins* dotations aux amortissements *moins* taxe sur le tabac *moins* valeur de la production des biens intermédiaires utilisés *plus* subventions.

Les coefficients de pondération affectés aux éléments de la classification industrielle aux échelons supérieurs (section, division et groupe) correspondent à la somme des coefficients de pondération affectés aux marchandises qui composent ces catégories.

Autres traitements

Les séries d'indices portant sur la période 1980-89 ont été corrigées conformément à la KSIC rév. 6 (1991), puis liées aux séries calculées en base 1990=100 au moyen de coefficients de liaison.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Rupture dans les séries temporelles

Pour la période antérieure à 1980, les indices par division et par groupe n'ont pas pu être convertis au standard KSIC rév. 6 en raison d'un manque de statistiques élémentaires. Par conséquent, en janvier 1980, il y a rupture de toutes les séries temporelles portant sur les groupes et divisions.

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Industrial Production, Monthly".

Politique de révision

En mars de chaque année, les indices portant sur l'année précédente sont révisés, du fait notamment de la correction des coefficients d'ajustement saisonnier ("révision annuelle"). Les modifications apportées sont généralement mineures, mais le système d'ajustement saisonnier est censé évoluer progressivement.

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié à la fin du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

ENQUÊTES DE CONJONCTURE

- (a) Situation des entreprises : période en cours
- (b) Situation des entreprises : perspectives
- (c) Production manufacturière : tendances futures
- (d) Commandes nouvelles dans les industries manufacturières : niveau
- (e) Stocks de produits finis dans les industries manufacturières : niveau
- (f) Opinion sur l'utilisation des capacités, industries manufacturières

SOURCES

Organismes source

Banque de Corée.

Principales publications nationales

Quarterly Business Surveys Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Business Conditions by Industry: whole economy (current quarter)
- (b) Business Conditions by Industry: whole economy (prospects for next quarter)
- (c) Production by Industry: manufacturing (prospects for next quarter)
- (d) New Orders by Industry: manufacturing (current quarter)
- (e) Inventory Level of Finished Goods by Industry: manufacturing (current quarter)
- (f) Production Capacity by Industry: manufacturing (current quarter)

Ventilation disponible

Des données sont publiées pour 21 divisions à 2 chiffres du secteur manufacturier (voir "*Classification des données*" ci-dessous), pour l'ensemble du secteur manufacturier, et pour neuf secteurs non manufacturiers.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1991.

Périodicité

Trimestrielle.

Unité de mesure

Soldes en pourcentage.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données sont censées refléter la tendance générale de l'économie nationale. Bien qu'elles soient présentées sous forme numérique, les informations recueillies dans l'enquête sont de nature qualitative et expriment le point de vue des chefs d'entreprise sur leur propre établissement. Les données compilées indiquent le solde en pourcentage des réponses "positives" sur les réponses "négatives" aux questions posées.

Couverture

Période de référence

Pour chaque question, les périodes couvertes par l'enquête sont le trimestre en cours (estimation) et le trimestre suivant (politique de révision).

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Toutes les entreprises du secteur manufacturier et de neuf secteurs non manufacturiers dont le chiffre d'affaires, à l'échelle de l'entreprise, est d'au moins 500

millions de won (voir "Classification des données" ci-dessous).

Classification des données

La nomenclature utilisée est la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6), qui englobe le secteur manufacturier et neuf secteurs non manufacturiers (Voir également "PRODUCTION INDUSTRIELLE" ci-dessus).

Le secteur manufacturier est divisé en 21 divisions à 2 chiffres. Les données des enquêtes de conjoncture dans le secteur manufacturier sont aussi classées en fonction des critères suivants : taille de l'entreprise (grande, petite ou moyenne) et orientation industrielle (industrie légère, industrie lourde, produits chimiques).

Les secteurs non manufacturiers sont : la pêche ; les industries extractives ; l'électricité et le gaz ; la construction ; le commerce de gros et de détail ; la restauration et l'hôtellerie ; le transport, l'entreposage et les communications ; l'immobilier, les services aux entreprises et autres services.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les entreprises totalisant le chiffre d'affaires le plus élevé (sur la base de la déclaration fiscale des entreprises de 1992), ainsi qu'un échantillon d'entreprises sélectionné dans la population. Voir "Description de l'enquête" ci-dessous.

Méthode de collecte

Enquête trimestrielle. Un questionnaire est envoyé par la poste aux entreprises sélectionnées, puis rempli par le directeur général ou une personne ayant un niveau de responsabilité identique. L'envoi des questionnaires et leur récupération une fois remplis incombent aux enquêteurs.

Enquête

Description du questionnaire

Le questionnaire comprend dix questions, dont quatre (1, 5, 8 et 10) ont trait aux caractéristiques économiques générales et les autres à l'activité manufacturière uniquement. Ces questions sont divisées en deux catégories :

- (i) *Questions ayant trait à la situation actuelle*
- (1) Situation de l'entreprise : évaluation de la situation générale de l'entreprise,

notamment du point de vue des ventes et de la rentabilité actuelle.

- (2) Stocks de produits finis : évaluation de leur niveau (excessif, adéquat ou insuffisant) par rapport aux besoins de production.
- (3) Capacités de production : évaluation des capacités de production (excessives, adéquates ou insuffisantes).
- (4) Dépenses d'équipement : évaluation du niveau (en augmentation, inchangé ou en baisse) des dépenses d'équipement, par rapport aux projets initiaux de l'entreprise.
- (5) Nombre d'employés : évaluation du niveau des effectifs (excessif, adéquat ou insuffisant).
- (ii) *Questions ayant trait aux changements éventuels anticipés*
- (6) Commandes nouvelles : évaluation du niveau des commandes nouvelles (en augmentation, inchangé ou en baisse), par rapport à la même période de l'année précédente.
- (7) Production : évaluation du niveau de production (en augmentation, inchangé ou en baisse), par rapport à la même période de l'année précédente.
- (8) Ventes : évaluation du niveau des ventes (en augmentation, inchangé ou en baisse), par rapport à la même période de l'année précédente.
- (9) Prix des ventes de produits finis : variation du prix des ventes de produits finis par rapport au trimestre précédent.
- (10) Rentabilité : variation de la rentabilité par rapport au trimestre précédent.

Liste de référence pour l'étalonnage

La déclaration fiscale des entreprises de 1992. L'échantillon est sélectionné et révisé à partir du rapport sur les déclarations fiscales des entreprises qu'établit chaque année l'administration fiscale nationale.

Description de l'enquête

Une enquête exhaustive est effectuée selon les critères suivants :

- i) Pour le secteur manufacturier, les 300 entreprises qui ont le chiffre d'affaires le plus élevé ;

- ii) Pour la construction, les 30 entreprises qui ont le chiffre d'affaires le plus élevé ;
- iii) Pour le commerce de gros et de détail, les 30 entreprises qui ont le chiffre d'affaires le plus élevé ;

De plus, une enquête par sondage est menée auprès d'une population stratifiée en fonction du secteur industriel et du chiffre d'affaires (sont exclus les établissements couverts par l'enquête exhaustive).

Les entreprises sont sélectionnées dans chaque strate par le biais d'une méthode d'échantillonnage aléatoire.

Taille de l'échantillon

A la fin du premier trimestre de 1995, l'échantillon comprenait 2 478 entreprises : 1 404 dans le secteur manufacturier et 1 074 dans les autres secteurs.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. La participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est menée tous les trimestres, au début des mois de mars, juin, septembre et décembre.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Pour chaque question, un indice de conjoncture (BSI) est calculé comme suit :

$$BSI = [(nombre\ de\ réponses\ positives - nombre\ de\ réponses\ négatives) * 100 / (nombre\ total\ de\ réponses)] + 100.$$
 Les résultats sont donc centrés sur la valeur 100.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie généralement les données portant sur un trimestre déterminé à la fin du dernier mois de ce trimestre.

INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Livraisons

- (a) Total
- (b) Biens intermédiaires
- (c) Biens de production
- (d) Biens de consommation

Stocks

- (e) Total
- (f) Biens intermédiaires
- (g) Biens de production
- (h) Biens de consommation

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Industrial Production, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Manufacturing Shipment index by Goods, manufacturing total
- (b) Manufacturing Shipment index by Goods, intermediate goods
- (c) Manufacturing Shipment index by Goods, investment goods
- (d) Manufacturing Shipment index by Goods, consumer goods
- (e) Manufacturing Inventory index by Goods, manufacturing total
- (f) Manufacturing Inventory index by Goods, intermediate goods
- (g) Manufacturing Inventory index by Goods, investment goods
- (h) Manufacturing Inventory index by Goods, consumer goods

Ventilation disponible

Des indices sont calculés et publiés par niveau de classification (groupe, division et section - voir "Classification des données" ci-dessous).

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans les publications statistiques suivantes : *Industrial Production, Monthly* ; *Annual Report on Monthly Industrial Production Statistics* ; *Report on the Mining and Manufacturing Survey*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980 (voir également "Rupture dans les séries temporelles" ci-dessous).

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Les indices sont exprimés en base 1990=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les variations mensuelles du volume physique des livraisons et des stocks dans les industries manufacturières. Les stocks sont mesurés à la fin de la période.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'unité statistique est l'établissement. Ce terme englobe les mines, les usines, les bureaux, les laboratoires, les centrales électriques, etc. Tous les établissements de 20 employés et plus opérant dans le secteur de l'extraction, le secteur manufacturier ou le secteur de l'électricité et du gaz sont couverts.

Classification des données

La nomenclature utilisée est la Classification par catégories économiques principales (1992, rév. 1), fondée sur la Classification normalisée du commerce de la Corée (1988, rév. 8). Elle comprend trois sections à 1 chiffre (biens intermédiaires, biens de production et biens de consommation), 14 divisions à 2 chiffres et 13 groupes à 3 chiffres.

Biens intermédiaires

Les biens intermédiaires couvrent quatre divisions à 2 chiffres et cinq groupes à 3 chiffres.

Biens de production

Les biens de production couvrent huit divisions à 2 chiffres de la classification : biens d'équipement, électricité, communication, transports, agriculture, équipements de construction, matériel de bureau et autres biens de production.

Aucun indice de groupe n'est publié pour les biens de production.

Biens de consommation

Les biens de consommation couvrent deux divisions à 2 chiffres et dix groupes à 3 chiffres.

Exclusions particulières

Stocks

Certains produits ne sont pas pris en compte dans la mesure des stocks :

- (i) soit parce qu'il n'existe pas de stocks de produits finis pour ces biens, qui sont généralement produits sur commande (certaines machines spécialisées par exemple),
- (ii) soit parce qu'il s'agit de biens intermédiaires utilisés dans le processus de production d'une seule usine (certains produits chimiques par exemple),

- (iii) ou soit encore parce que ces produits, de par leur nature, ne peuvent pas être stockés (journaux par exemple).

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification normalisée du commerce de la Corée (1988, rév. 8) se fonde sur la CTCI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les établissements de 20 employés et plus.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur la production industrielle, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire.

Après l'entretien, l'enquêteur remplit les questionnaires. Toutefois, dans quelques grands établissements, cette tâche est confiée à une personne compétente en la matière.

Enquête

Description du questionnaire

Le questionnaire de l'enquête mensuelle contient les rubriques suivantes : nom de l'établissement, adresse, quantités produites pour chacun des biens figurant sur la liste des produits couverts par l'enquête, livraisons et stocks, quantités de matières premières et de combustibles consommées, stocks de matières premières, effectifs et heures travaillées.

Liste de référence pour l'étalonnage

Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990, dont est tirée la liste des établissements couverts par l'Enquête mensuelle sur la production industrielle. Cette enquête de référence couvre les établissements des industries extractives et manufacturières comptant cinq employés et plus. Elle est menée tous les ans, à l'exception des années où a lieu le Recensement industriel.

Remarque : la prochaine enquête de référence sera celle de 1995. Le Recensement industriel est effectué la troisième et la huitième année de chaque décennie (1983, 1988, 1993...) et couvre l'ensemble des établissements des industries extractives et manufacturières.

Description de l'enquête

Produits

Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par la production d'un bien représente plus de 1/5 000e de la valeur ajoutée totale dégagée par la production pour 1990, et que la production de ce bien est régulière (aux fins de la compilation des données mensuelles) et facilement observable, le bien en question est ajouté à l'échantillon de produits. 678 produits sont sélectionnés de la sorte (l'électricité et le gaz sont chacun considérés comme un produit).

Etablissements

Le pays est divisé en 15 strates, qui suivent le découpage administratif régional. Il s'agit des six plus grandes villes et de neuf provinces, qui sont à leur tour subdivisées en zones urbaines et rurales. Pour chaque produit sélectionné dans l'échantillon, les établissements sont choisis de la manière suivante :

- i) Lorsque le bien est produit par 20 établissements ou moins dans le pays, tous les établissements producteurs sont inclus dans l'échantillon, mais uniquement pour ce bien.
- ii) Pour les produits ne répondant pas à la définition de (i), tous les établissements de 100 employés et plus sont inclus dans l'échantillon pour le produit en question, ainsi qu'un échantillon d'établissements de moins de 100 employés, sélectionnés en fonction de la valeur de leurs livraisons.

Taille de l'échantillon

L'échantillon comprend environ 8 500 établissements et 663 produits de l'industrie manufacturière, qui représentent 83,3 pour cent de la valeur ajoutée dans ce secteur. Pour les livraisons, les produits se répartissent comme suit : 341 biens intermédiaires, 127 biens de production et 197 biens de consommation (dont 74 biens de consommation durables et 123 biens de consommation non durables). On obtient un total de 665 produits, car le sucre raffiné et le glutamate de sodium sont considérés à la fois comme des biens de consommation et des biens intermédiaires. Pour les stocks, les produits sont au nombre de 555 (80,7 pour cent de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier), compte tenu des exclusions susmentionnées.

En 1988, la valeur ajoutée dégagée par les établissements de moins de cinq employés représentait 2,9 pour cent de la valeur ajoutée totale des industries extractives et manufacturières.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent car la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est effectuée entre le 5e et le 19e jour de chaque mois, et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

L'unité élémentaire retenue pour les calculs est le produit. En fonction de la nature des produits, on procède à deux types de calcul élémentaire :

- i) Pour les produits répondant aux mêmes spécifications, les données quantitatives de chaque établissement sont simplement additionnées. On obtient ainsi une estimation quantitative pour chaque produit.
- ii) Pour 72 produits (pièces de moteur de véhicules, circuits intégrés à semi-conducteurs à oxyde métallique, lecteurs de disquettes, disjoncteurs, cosmétiques, vêtements, etc.), les données sont mesurées en valeur.

Selon le type des données élémentaires recueillies (en quantité ou en valeur), on calcule les indices quantitatifs de deux manières : dans le premier cas, on divise la quantité obtenue pour la période en cours par la quantité correspondante pour la période de référence. Dans le deuxième cas, on déflate la valeur de chaque produit pour la période en cours à l'aide de l'indice des prix à la production correspondant. On obtient alors l'indice quantitatif de chaque produit (l'indice élémentaire) en divisant sa valeur en prix constants par la valeur correspondante pour la période de référence.

On obtient les indices quantitatifs de Laspeyres par groupe en calculant une moyenne pondérée des indices des différents produits du groupe. La moyenne pondérée des indices de groupe donne ensuite les indices de division (puis les indices de section).

Pondérations pour l'agrégation des données

Les coefficients de pondération sont tirés de l'Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990.

Livraisons

Les coefficients de pondération affectés aux différents niveaux de la classification industrielle (section, division et groupe) et aux produits sont tirés des valeurs à la livraison pour 1990. Ces dernières sont obtenues par agrégation des valeurs à la livraison des produits finis, des ventes de produits de récupération et des commandes de biens des consommateurs finals.

Stocks

Les coefficients de pondération affectés aux produits, groupes, divisions et sections sont proportionnels à la valeur moyenne des stocks en 1990 pour les quatre niveaux correspondants. Pour calculer la valeur moyenne des stocks en 1990, on a d'abord recueilli la valeur des stocks en fin d'année, puis on a appliqué la formule suivante au niveau de chaque produit :

$$\text{Average stock value 1990} = \frac{\text{Average 1990 stock index}}{\text{December 1990 stock index}}$$

(Valeur moyenne des stocks en 1990)

Indice moyen des stocks en 1990

Indice des stocks en décembre 1990)

Les indices des stocks sont tirés de l'enquête mensuelle.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Les ajustements saisonniers sont effectués à l'aide de la méthode X-11-ARIMA par l'Office national de statistique. Les indices du gaz ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

Autres traitements

Les séries d'indices pour la période 1980-89 ont été corrigées conformément aux recommandations de la KSIC rév.6 (1991), puis liées aux séries en base 1990=100 à l'aide de coefficients de liaison.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Rupture dans les séries temporelles

Pour la période antérieure à 1980, les indices par division et par groupe n'ont pas pu être convertis au standard KSIC rév. 6 en raison d'un manque de statistiques élémentaires. Par conséquent, en janvier 1980, il y a une rupture dans toutes les séries temporelles portant sur les groupes et divisions.

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Industrial Production, Monthly".

Politique de révision

En mars de chaque année, les indices portant sur l'année précédente sont révisés, du fait notamment de la correction des coefficients d'ajustement saisonnier ("révision annuelle"). Les modifications apportées sont généralement mineures, mais le système d'ajustement saisonnier est censé évoluer progressivement.

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié à la fin du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Commandes nouvelles nettes

- (a) Machines : Total
- (b) Machines : Total à l'exclusion des navires
- (c) Machines : Marché intérieur
- (d) Machines : Exportations

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Machinery Orders Received, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Value of Machinery Orders received by Consumer and Products, total value
- (b) Value of Machinery Orders received by Consumer and Products, total value excluding ships
- (c) Value of Machinery Orders received by Consumer and Products, domestic value
- (d) Value of Machinery Orders received by Consumer and Products, foreign value

Ventilation disponible

Les données suivantes sont calculées et publiées sous la forme d'un tableau à double entrée (voir également "Classification des données" ci-dessous) :

- Commandes par type de client et par type de machine/équipement (17).

Pour chacun des 17 types de machine/équipement :

- Commandes du secteur public et des administrations ;
- Commandes des clients nationaux privés. Dans cette catégorie, commandes des entreprises manufacturières et des entreprises non-manufacturières ;
- Commandes des agences ;
- Commandes des clients étrangers.

Pour chaque type de client, on calcule également les commandes globales à l'échelon des quatre sections à 1 chiffre de la Classification normalisée du commerce

de la Corée (KSTC), ainsi que le total des commandes.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sur les données sont fournies dans *Machinery Orders Received, Monthly*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les séries mesurent la valeur des commandes nouvelles de machines et d'équipements reçues durant le mois calendaire. Les machines et équipements peuvent être des biens intermédiaires ou des biens de production. Les données incluent les commandes sous-traitées par les entreprises déclarantes. Elles s'entendent nettes d'annulations et tiennent compte des remises ou d'autres ajustements des prix.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Toutes les entreprises qui produisent des machines et des équipements répertoriés dans les divisions à 2 chiffres 28 à 35 de la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6).

Classification des données

Les données sont classées par type de client et par type de produit :

- (i) Les clients sont classés en clients nationaux, clients étrangers et agences (grossistes par exemple). Les clients nationaux sont divisés en clients privés et clients du secteur public et des administrations.

Les clients privés sont classés en industries manufacturières et non manufacturières. Les industries manufacturières (section à 1 chiffre de la Classification industrielle normalisée de la Corée 1991, rév. 6) sont réparties en dix groupes sur la base de cette classification. Les industries non manufacturières sont divisées en cinq groupes : transport ; construction ; industries extractives ; agriculture, sylviculture, chasse et pêche ; autres activités.

Les clients du secteur public et des administrations sont classés en cinq sections à 1 chiffre : transport, communications, électricité, industries manufacturières publiques et autres.

- (ii) Les produits sont d'abord classés en quatre sections à 1 chiffre, sur la base de la Classification normalisée du commerce de la Corée (1988, rév. 8) : moteurs, machines industrielles, équipements électriques et de communication et équipements de transport. Ils sont ensuite subdivisés en 17 groupes, sur la base de la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6). Ces 17 groupes tiennent compte des utilisations et des fonctions des équipements.

Exclusions particulières

Les biens d'équipement des consommateurs, tels qu'ils sont définis dans la Classification par catégories économiques principales (1992, rév. 1) (voir chapitre sur la "Production industrielle" ci-dessus), sont exclus.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) se fonde sur la CITI (rév. 3). La Classification normalisée du commerce de la Corée (1988, rév. 8) est quant à elle basée sur la CTCI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les entreprises de 100 employés et plus qui produisent des machines et des équipements.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur les commandes de machines reçues. La participation est obligatoire. Après l'entretien, l'enquêteur remplit les questionnaires. Toutefois, dans quelques grands établissements, cette tâche est confiée à une personne compétente en la matière.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'entreprise, adresse, valeur des commandes par client et par type de machine, ventes par type de machine et/ou équipement, commandes non honorées par type de machine et/ou équipement, contenu des commandes, etc.

Liste de référence pour l'étalonnage

Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990.

Description de l'enquête

Entreprises

Les entreprises de moins de 100 employés sont exclues de l'échantillon. Celles qui ont 100 employés et plus sont classées dans l'ordre décroissant de la valeur brute de leur production de machines et d'équipements, sur la base de l'Enquête de 1990 sur les industries extractives et manufacturières.

Les 186 entreprises les plus importantes sont retenues dans l'échantillon.

Équipements et machines

Dans chaque entreprise sélectionnée, tous les équipements et machines répertoriés dans les quatre sections à 1 chiffre de la classification du commerce (voir "Classification des données") sont couverts par l'en-

quête. Les structures en fer sont également prises en compte.

Taille de l'échantillon

L'échantillon comprenait 186 entreprises en 1996 qui représentaient environ 60 pour cent de la valeur manufacturière brute totale de la production de machines et d'équipements en 1990.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. En effet, l'enquête est menée directement par les enquêteurs et la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est menée entre le 5e et le 19e jour de chaque mois.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Les données sur la valeur (selon enquête) des commandes nouvelles sont agrégées par type de client, pour chacun des 17 groupes de la Classification industrielle normalisée de la Corée.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

Autres traitements

Les données sont calculées nettes d'annulations et de remises, et sont corrigées des augmentations de prix intervenant après la signature du contrat et avant la livraison. Les changements qui résultent de ces opérations sont pris en compte dans la période où ils sont notifiés et non dans la période où la commande a été passée.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Industrial Production, Monthly".

Délai de mise à jour

L'Office national de statistique publie des données provisoires à la fin du mois qui suit le mois de référence. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

CONSTRUCTION

- (a) Commandes nouvelles : total
- (b) Commandes nouvelles : bâtiments résidentiels

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Construction Orders Received, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Value of Construction Orders Received by type of customer and construction: total
- (b) Value of Construction Orders Received by type of customer and construction: dwellings

Ventilation disponible

Sont calculées et publiées les données suivantes (voir également "Classification des données" ci-dessous) :

- 1) Pour chacune des 16 sources de commandes (les entreprises publiques par exemple) :
 - commandes totales ;
 - commandes de travaux d'édification ;
 - commandes de travaux de génie civil ;
 - commandes d'autres travaux de construction.
- 2) Pour chacun des 17 types de travaux de construction (routes et ponts par exemple) :
 - commandes totales ;
 - commandes privées :
 - ⇒ des industries manufacturières ;
 - ⇒ des industries non manufacturières ;
 - commandes publiques ;
 - commandes d'organisations étrangères.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Construction Orders Received, Monthly*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les séries mesurent les commandes de travaux de construction enregistrées chaque mois dans le pays. Les activités de construction correspondent à la section Construction de la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6). Outre les constructions nouvelles, ce concept recouvre les extensions et les rénovations de structures existantes.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Toutes les entreprises de BTP agréées par les ministères suivants, qui supervisent chacun un ensemble spécifique d'activités de construction :

- i) Travaux de gros oeuvre : ministère de la Construction et des Transports ;
- ii) Travaux d'électricité extérieurs : ministère du Commerce et de l'Industrie ;
- iii) Travaux de câblage électrique pour les télécommunications : ministère de l'Information et des Communications ;
- iv) Travaux d'électricité intérieurs, travaux d'installation : administration locale.

Classification des données

Les données sont classées en fonction de la source des commandes de travaux de construction et du type de travaux de construction :

- (i) Source des commandes de travaux de construction : publique, privée et organisations étrangères en Corée. Les commandes publiques comprennent les commandes du gouvernement central, des administrations locales, des entreprises publiques et d'autres associations. Les commandes privées recouvrent les commandes des entreprises manufacturières et non manufacturières. Le secteur manufacturier est divisé en sept groupes et le secteur non manufacturier en cinq groupes, sur la base de la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, Rév 6).
- (ii) Type de travaux de construction : travaux d'édification, travaux de génie civil et autres travaux de construction. Les travaux d'édification concernent les logements, les bureaux, les magasins, les usines, les entrepôts, les bâtiments publics et d'autres types de bâtiment. Les travaux de génie civil englobent la protection des forêts et la maîtrise de l'eau, l'agriculture et la pêche, les routes et les ponts, les ports et les voies de chemin de fer, l'approvisionnement en eau et les services d'égouts, la production d'électricité, l'aménagement des sols, les barrages, l'installation de machines et d'autres travaux de génie civil.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) est fondée sur la CITI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les 200 principales entreprises de BTP du pays, en termes de valeur brute des travaux de construction (voir "Description de l'enquête" ci-dessous).

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur les commandes de travaux de construction reçues, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire. Les données

sont collectées par des enquêteurs à plein temps basés dans la région. Les questionnaires sont remplis par le participant avec l'aide de l'enquêteur, ou par l'enquêteur après l'entretien.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'entreprise et des établissements effectuant les travaux, nom et type des travaux, coordonnées des clients ("donneurs d'ouvrage"), commandes reçues, date du contrat, date prévue du début et de la fin des travaux.

Liste de référence pour l'étalonnage

Enquête sur les travaux de construction de 1991 (20 000 entreprises).

Description de l'enquête

Une enquête exhaustive est menée sur l'ensemble des commandes de travaux de construction reçues par les 200 principales entreprises de BTP du pays (en termes de valeur brute des travaux de construction).

L'échantillon compte donc 200 entreprises, qui représentent environ 45 pour cent de la valeur brute des travaux de construction effectués par les quelque 20 000 entreprises couvertes par l'Enquête sur les travaux de construction de 1991.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent dans la mesure où l'enquête est menée directement par les enquêteurs et où la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est menée entre le 5e et le 19e jour de chaque mois et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNEES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Les commandes de travaux de construction reçues par source de commande et par type des travaux constituent l'échelon de base pour les calculs. Les données sur la valeur des commandes recueillies auprès de l'ensemble des entreprises sont simplement agrégées, par source de commande et par type de travaux de construction.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR**Données provisoires**

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "*Industrial Production, Monthly*".

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié à la fin du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

CONSTRUCTION

Permis délivrés

- (a) Total
- (b) Bâtiments résidentiels

SOURCES

Organismes source

Ministère de la Construction et des Transports.

Principales publications nationales

Construction Orders Received, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Permits authorized for building construction: total
- (b) Permits authorized for building construction: residential

Ventilation disponible

Des données sont publiées à l'échelle nationale, sur la surface au sol et le nombre de bâtiments, en fonction du type de structure et du type d'utilisation (voir "Classification des données" ci-dessous).

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Construction Orders Received, Monthly*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1976.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Millier de mètres carrés.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les activités de construction font l'objet d'une section de la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6). La surface au sol totale est la somme des surfaces de chaque étage d'un bâtiment. Le nombre d'éléments de bâtiment désigne le nombre de bâtiments distincts dans un projet.

Les données mesurent chaque mois la surface au sol et le nombre d'éléments de bâtiment par construction autorisée, en fonction du type de structure et du type d'utilisation. Outre les constructions nouvelles, le concept de construction de bâtiments comprend les modifications, les extensions, les réparations et les rénovations de structures existantes. Les constructions souterraines sont incluses.

Bâtiments résidentiels

Un bâtiment est considéré comme résidentiel lorsqu'il est exclusivement ou essentiellement réservé à l'habitation.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Tous les maîtres d'ouvrage.

Classification des données

Les données sont classées par type de structure et par type d'utilisation. Les types de structure recouvrent des structures en bois, en brique et pierre, en béton armé, en acier et d'autres structures de bâtiment. Les types d'utilisation sont : usage résidentiel, commercial, industriel, scolaire, social et autres.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) est fondée sur la CITI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les maîtres d'ouvrage, qui communiquent leurs données aux unités administratives locales dépendant du ministère de l'Intérieur, et les administrations commu-

nales et provinciales relevant de ce ministère, qui notifient leur données au ministère de la Construction et des Transports.

Méthode de collecte

Enquête administrative mensuelle sur les permis de construire. Les données sur les permis délivrés sont recueillies à tous les échelons administratifs par les représentants de l'administration locale, à partir de registres.

Le pays est divisé en 15 strates qui suivent le découpage administratif régional : six grandes villes divisées en circonscriptions et neuf provinces divisées en villes et en comtés. Les formulaires de demande de permis de construire et les autorisations délivrées à l'échelle des circonscriptions, des villes et des comtés sont communiqués à l'administration de la ville ou de la province correspondantes. Ensuite, les villes ou les provinces traitent les données (y compris leurs propres permis de construire) et les transmettent au ministère de la Construction et des Transports.

Sources Administratives

Description

Les registres administratifs contiennent des informations sur le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre, l'emplacement du chantier, le nombre d'éléments de bâtiment et la surface au sol, par type de structure et d'utilisation. Le Taux de non-réponse est négligeable, car les données se fondent sur une enquête administrative.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

La collecte des données a lieu pendant tout le mois.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

- i) Les données sont d'abord agrégées au niveau de l'administration locale (circonscription, comté ou ville).
- ii) Les données sont ensuite agrégées au niveau des grandes villes ou des provinces.
- iii) Enfin, les données totales sont calculées par le ministère de la Construction et des Transports.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

Le ministère de la Construction et des Transports publie généralement les données du mois de référence à la fin du mois suivant.

COMMERCE INTERIEUR

Ventes du commerce de gros

- (a) Valeur
- (b) Volume

Ventes au détail

- (c) Valeur
- (d) Volume

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Monthly Report on the Wholesale and Retail Sales Index.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Wholesale and Retail Sales Index: wholesale, current price
- (b) Wholesale and Retail Sales Index: wholesale, constant price
- (c) Wholesale and Retail Sales Index: retail, current price
- (d) Wholesale and Retail Sales Index: retail, constant price

Ventilation disponible

Sont publiés et calculés les indices suivants (voir également "Classification des données" ci-dessous):

- (i) Un indice en valeur et en volume pour chacun des dix groupes couvrant le commerce de gros et de détail.
- (ii) Un indice en valeur et en volume pour l'ensemble du commerce de gros et pour l'ensemble du commerce de détail.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Annual Report on the Wholesale and Retail Trade Survey*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Indices en base 1990=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les variations mensuelles en valeur - en prix courants et en prix constants - des produits vendus majoritairement sur les marchés de gros ou majoritairement sur les marchés de détail. Elles incluent les prélèvements fiscaux indirects et les intérêts appliqués au titre de paiements différés, mais excluent les remises. La valeur totale d'une transaction est consignée à la date de la facture, qui coïncide normalement avec la date de la vente mais pas nécessairement avec la date du règlement.

Commerce de gros

Le commerce de gros englobe les établissements qui vendent des biens aux établissements de détail, à d'autres grossistes, à d'autres secteurs d'activité, aux hôtels, aux établissements scolaires, aux agences gouvernementales et aux établissements publics. Le commerce de gros dans l'agriculture et la pêche est également pris en compte.

Commerce de détail

Le commerce de détail porte sur les biens destinés à la consommation des ménages.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

Toutes les villes de plus de 50 000 habitants.

Population statistique

Tous les établissements de gros ou de détail.

Classification des données

La nomenclature employée se fonde sur la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6).

Commerce de gros

Le commerce de gros correspond à dix groupes à 3 chiffres et à 27 classes à 4 chiffres.

Commerce de détail

Le commerce de détail correspond à dix groupes à 3 chiffres et à 24 classes à 4 chiffres.

Exclusions particulières

Commerce de gros

Le commerce extérieur et le commerce de gros à la commission sont exclus.

Commerce de détail

Sont exclues : les ventes au détail de tabac, d'instruments chirurgicaux et orthopédiques, d'artisanat local en rotin (*Rattan*) et d'autres produits locaux en bois ; les ventes de produits d'occasion hors des magasins ; et la réparation d'articles personnels et ménagers dans les magasins.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) est fondée sur la CITI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Un échantillon d'établissements sélectionnés à partir du Recensement des établissements de 1990.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur le commerce de gros et de détail, prévue par la Loi sur les statistiques. La parti-

icipation est obligatoire. Des enquêteurs à plein temps basés dans la région visitent les établissements, puis remplissent le questionnaire après l'entretien.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom et adresse de l'établissement, nombre d'employés, statut juridique, période de travail habituelle, surface au sol, classe à 4 chiffres (dans la classification industrielle) à laquelle appartient l'établissement et valeur mensuelle des ventes, des achats et des stocks.

Liste de référence pour l'étalonnage

Le Rapport sur le Recensement des établissements de 1991, volume 3 Commerce de gros et de détail (662 944 établissement de gros et de détail). Les données du Recensement portent sur l'année 1990.

Description de l'enquête

Les établissements de gros et de détail de l'échantillon ont été sélectionnés en deux étapes.

Commerce de gros

Les établissements répertoriés dans le Rapport sur le Recensement des établissements de 1991 ont d'abord été classés en strates dans l'ordre décroissant de leur chiffre d'affaires. La taille de l'échantillon - 2 400 établissements - avait été arrêtée avant la sélection. L'échantillon a ensuite été constitué comme suit : 80 pour cent des établissements ont été sélectionnés parmi les entreprises qui avaient le chiffre d'affaires le plus élevé en 1990.

Les 20 pour cent restants ont été choisis dans la même liste au moyen d'une méthode d'échantillonnage systématique : dans chaque strate de chiffre d'affaires, on a sélectionné un établissement occupant un rang particulier de la strate (le deuxième rang par exemple).

Commerce de détail

Le nombre d'établissements de l'échantillon a été fixé à 2 100. Tous les grands magasins ont été inclus d'office.

Le reste a été sélectionné comme suit : tout d'abord, on a choisi les unités administratives locales de manière pratique. Puis, dans chacune de ces unités, les établissements ont été sélectionnés par le biais de la méthode d'échantillonnage systématique décrite ci-dessus dans *Commerce de gros*.

Taille de l'échantillon

L'échantillon comprend 2 400 établissements de gros et 2 100 établissements de détail (les établissements qui disparaissent sont remplacés au bout de quelques mois). S'agissant du commerce de gros, on estime que l'échantillon couvre 61,4 pour cent du chiffre d'affaires total du secteur pour 1990. De telles estimations ne sont pas disponibles pour le commerce de détail.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. En effet, l'enquête est conduite directement par les enquêteurs et la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

L'enquête est menée entre le 5^e et le 19^e jour de chaque mois et porte sur les résultats du mois précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Des indices du commerce de gros et de détail sont d'abord calculés au niveau des classes à 4 chiffres (ils ne sont pas publiés).

Valeur

On obtient le chiffre d'affaires pour chaque classe en additionnant les chiffres d'affaires de l'ensemble des établissements de la classe pour le mois de référence. L'indice en valeur pour chaque classe correspond au rapport entre le chiffre d'affaires obtenu et le chiffre d'affaires moyen correspondant en 1990.

Volume

La valeur du chiffre d'affaires de chaque classe pour le mois en cours est déflatée à l'aide de l'indice des prix approprié en base 1990=100 (indice des prix à la production pour le commerce de gros et indice des prix à la consommation pour le commerce de détail). On divise ensuite cette valeur exprimée en prix de 1990 par la valeur moyenne correspondante en 1990 :

on obtient ainsi l'indice en volume du mois en cours pour chaque classe.

Des indices de Laspeyres sont ensuite calculés à partir des indices de classe pour chaque groupe de la classification (voir "*Classification des données*"). Puis on calcule un indice total.

Pondérations pour l'agrégation des données

Les coefficients de pondération affectés aux classes et groupes de la classification sont tirés du Rapport sur le Recensement des établissements de gros et de détail de 1991. Les données utilisées sont les livraisons par établissement.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Les indices en valeur et en volume sont corrigés des variations saisonnières par la méthode X-11 ARIMA par l'Office national de statistique.

Autres traitements

Les séries d'indices pour 1980-1989 ont été corrigées conformément à la version révisée de la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) puis liées aux séries en base 1990=100 à l'aide de coefficients de liaison.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Monthly Report on the Wholesale and Retail Sales Index".

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié à la fin du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

MAIN-D'OEUVRE

Emploi

- (a) Total
- (b) Industries manufacturières

Chômage

- (c) Total
- (d) Taux

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Monthly Statistics of Korea.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Summary Table of Economically Active Population, Economically Active Population by Age Group: employment
- (b) Employed persons by industry: manufacturing
- (c) Summary Table of Economically Active Population, Economically Active Population by Age Group: unemployment
- (d) Summary Table of Economically Active Population: unemployment rate

Ventilation disponible

Sont publiées les données suivantes (voir également "Classification des données" ci-dessous) :

Emploi

- (i) Personnes occupées par sexe et par type de ménage ;
- (ii) Personnes occupées par sexe et par tranche d'âge ;
- (iii) Personnes occupées par sexe et par secteur d'activité (dont le secteur manufacturier) ;
- (iv) Personnes occupées par sexe et par profession ;
- (v) Personnes occupées par statut professionnel.

Chômage

– *Nombre de chômeurs*

- (i) Nombre de chômeurs par sexe ;
 - (ii) Nombre de chômeurs par type de ménage ;
 - (iii) Nombre de chômeurs par tranche d'âge.
- *Taux*

- (i) Taux de chômage par sexe ;
- (ii) Taux de chômage par type de ménage.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Annual Report on the Economically Active Population Survey*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1963.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Emploi, chômage : millier ; taux de chômage : pourcentage.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

La population âgée de 15 ans et plus est classée en actifs et inactifs.

La population active englobe toutes les personnes occupées ou au chômage pendant la semaine incluant le 15^e jour du mois (semaine de référence de l'enquête).

Emploi

Les personnes occupées englobent : celles qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération pendant la semaine de référence, celles qui ont travaillé dans une entreprise familiale pendant au moins 18 heures durant la semaine de référence, sans être rémunérées ; et celles qui occupent un emploi ou possèdent une entreprise mais qui ne travaillaient pas pendant la semaine de référence pour cause d'absence temporaire.

Chômage

Sont considérées comme chômeurs les personnes qui n'ont pas travaillé mais ont activement recherché un emploi durant la dernière semaine écoulée, et qui étaient disponibles pendant la semaine de référence. Les chômeurs comprennent également les personnes qui n'ont pas cherché de travail pour cause de mauvais temps, de maladie de courte durée, ou parce qu'elles devaient occuper un nouvel emploi dans le mois suivant la semaine de référence.

Couverture

Période de référence

Les données mensuelles portent sur une semaine précise de chaque mois (Voir "*Délai entre l'événement mesuré et la collecte*").

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui sont résidentes de la République de Corée.

Classification des données

Emploi

Les données sur l'emploi sont ventilées par sexe, par type de ménage, par tranche d'âge, par secteur, par profession (selon la Classification professionnelle normalisée de la Corée (1992, rév. 4)) et par statut professionnel.

- *Sexe* : homme ou femme.
- *Type de ménage* : ménages agricoles et non agricoles.
- *Tranches d'âge* : neuf tranches d'âge (15-19 ans, 20-24 ans, ..., 55-59 ans et 60 ans et plus).

– *Secteur* :

- i) Agriculture, sylviculture, chasse et pêche ;
- ii) Industries extractives et manufacturières ;
- iii) Services et infrastructures publics (Social Overhead Capital industries - chemin de fer, autoroutes, ports et aéroports) et autres services.

– *Profession* :

- i) législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs ;
- ii) professions intellectuelles ;
- iii) techniciens et professions associées ;
- iv) personnel administratif ;
- v) travailleurs du secteur des services, commerciaux et vendeurs ;
- vi) travailleurs agricoles et pêcheurs qualifiés ;
- vii) artisans et professions associées ;
- viii) opérateurs de machines et assembleurs ;
- ix) emplois peu qualifiés.

- *Statut professionnel* : travailleur indépendant, main-d'oeuvre familiale non rémunérée, travailleur occupant un emploi régulier et travailleur journalier.

Chômage

Les données sur le chômage sont classées par sexe, par type de ménage et par tranche d'âge, comme ci-dessus.

Exclusions particulières

Sont exclus les membres des forces armées, les policiers auxiliaires volontaires, les corps de sécurité, la population institutionnelle (communautés religieuses, prisonniers, etc.), la population insulaire et les étrangers.

STANDARDS

Systèmes / cadres normatifs

L'activité économique des personnes et le chômage sont mesurés conformément aux recommandations de l'OIT.

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification professionnelle normalisée de la Corée (1992, rév. 4) est fondée sur la CIP (rév. 2).

Comparabilité internationale

Les forces armées ne sont pas incluses dans la population active.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Tous les membres du foyer âgés de 15 ans et plus. Dans de nombreux cas, le chef de foyer répond à l'enquêteur pour le reste de la famille.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur la population active, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire.

Des enquêteurs à plein temps basés dans la région conduisent directement les entretiens. Ils remplissent le questionnaire au domicile de la personne interrogée, durant la semaine qui suit la période de référence.

Enquête

Description du questionnaire

Les questions concernent tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus.

Le questionnaire comporte 26 rubriques : nom de l'intéressé(e), relation avec le chef de foyer, sexe, âge, niveau d'éducation, situation de famille, principale activité durant la semaine de référence, l'intéressé(e) a-t-il(elle) travaillé contre rémunération (sous forme de salaire ou de profit) pendant la semaine de référence, a-t-il(elle) été absent(e) de son travail et pourquoi, a-t-il(elle) cherché du travail pendant la semaine de référence, est-il(elle) actuellement disponible pour occuper un emploi, a-t-il(elle) envie de travailler, nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence, secteur d'activité, profession, statut professionnel, nombre d'employés dans l'établissement de l'intéressé(e), niveau de revenu, etc.

Liste de référence pour l'étalonnage

Recensement démographique et du logement de 1990.

Description de l'enquête

Dix pour cent des districts d'enquête ordinaires utilisés dans le recensement démographique de 1990 (soit 18 524 districts sur 185 000) ont été retenus pour constituer l'échantillon de ménages.

Le choix des districts d'enquête a été dicté par des impératifs budgétaires, des contraintes liées à la localisation des enquêteurs, mais aussi par des considérations de précision des estimations à l'échelle nationale (précision mesurée par l'erreur maximale d'échantillonnage).

L'échantillon a été constitué en deux étapes.

1) Sélection des unités d'échantillonnage primaires (UEP)

Le pays est divisé en 15 strates qui suivent le découpage administratif régional : six grandes villes et neuf provinces divisées en zones urbaines et rurales. On obtient ainsi 24 strates de ménages.

Chacune de ces strates est ensuite subdivisée selon trois critères : (i) secteur d'activité du ménage (agriculture, sylviculture, chasse et pêche ; industries extractives et manufacturières ; services), (ii) type de logement (appartement, maison ou autre) et (iii) surface du logement.

Dans chacun de ces sous-groupes, des districts d'enquête (DE) sont sélectionnés selon une probabilité proportionnelle à leur population. Au total, 1 091 DE ont été sélectionnés de la sorte.

2) Sélection des unités d'échantillonnage secondaires (UES)

Chaque DE est divisé en "segments" contenant environ dix ménages. Dans chacun des DE sélectionnés en 1), on choisit de manière aléatoire trois segments contigus. Ces segments constituent les UES, et tous les ménages qu'ils comprennent sont couverts par l'enquête. Cette méthode dite "de regroupement" limite les frais de déplacement pour les enquêteurs.

L'échantillon comprend environ 34 000 ménages et le taux d'échantillonnage global est de l'ordre de 1/350.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent. En effet, l'enquête est menée directement par les enquêteurs et la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les données sont recueillies dans la semaine qui suit la semaine (de dimanche à samedi) incluant le 15e jour du mois, qui est la période de référence.

TRAITEMENT DES DONNEES

Agrégations / Redressement

Méthode de redressement

Sur la base du nombre de personnes occupées ou au chômage relevé dans chaque unité d'échantillonnage primaire, on calcule un total par sexe dans chacune des 24 strates administratives (six villes plus neuf zones rurales et neuf zones urbaines dans les provinces). On obtient ainsi 48 totaux (l'un d'eux, par exemple, est le nombre d'hommes occupés à Séoul). De la même manière, on obtient 48 totaux pour la population active.

Les données sont ensuite extrapolées comme suit :

Emploi

On extrapole chacun des 48 totaux afférents à la population occupée de manière à obtenir des estimations de l'emploi total dans chaque groupe de population (par exemple, on extrapole le nombre d'hommes occupés à Séoul tel qu'il ressort de l'enquête, pour obtenir le nombre total d'hommes occupés à Séoul).

Chômage

Le taux de chômage correspond au rapport entre le nombre de chômeurs extrapolé et la population active.

Les facteurs d'extrapolation ("multiplicateurs") correspondent, pour chacun des 48 groupes définis ci-dessus, au rapport entre la population totale estimée de 15 ans et plus (estimation réalisée à partir de projections démographiques) et la population de 15 ans et plus couverte par l'enquête.

Il n'y a pas de multiplicateurs spécifiques par tranche d'âge, secteur d'activité, profession ou statut professionnel.

Méthode d'agrégation

On calcule le niveau d'emploi/chômage dans l'ensemble du pays en ajoutant séparément pour chaque sexe les estimations de l'emploi/du chômage dans chacune des 24 strates administratives (six villes et neuf zones urbaines et neuf zones rurales dans les provinces).

L'emploi par tranche d'âge, par secteur d'activité, par profession, etc. est obtenu de la même manière (mais aucun facteur d'extrapolation spécifique ne prend en compte ces caractéristiques).

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Les données sur le nombre de personnes occupées ne sont pas corrigées des variations saisonnières. Les taux de chômage sont corrigés par le biais de la mé-

thode Census X-11 ARIMA par l'Office national de statistique.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Erreurs dues à l'échantillonnage et leurs corrections

Pour les estimations de l'emploi et du chômage par sexe, on calcule les erreurs types et les intervalles de confiance pour un niveau de confiance de 95 pour cent, afin de vérifier la précision des données estimées. L'échantillon est alors calibré en conséquence.

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Monthly Statistics of Korea".

Politique de révision

En mars de chaque année, les indices portant sur l'année précédente sont révisés, du fait notamment de la correction des coefficients d'ajustement saisonnier ("révision annuelle"). Les modifications apportées sont généralement mineures, mais le système d'ajustement saisonnier est censé évoluer progressivement.

Conformité avec d'autres sources

Données sur l'emploi de l'Enquête mensuelle de main-d'oeuvre du ministère du Travail.

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié à la fin du mois qui suit le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié au début du mois qui suit la publication du rapport provisoire.

MAIN-D'OEUVRE

Autres

Durée mensuelle du travail

SOURCES

Organismes source

Ministère du Travail.

Principales publications nationales

Report on the Monthly Labour Survey (rapport de l'Enquête mensuelle sur l'emploi).

Titre des séries dans les publications nationales

Average Monthly Hours Worked, Total Hours Worked: All industries, 10 and More Regular Employees

Ventilation disponible

Des données sur la durée mensuelle du travail par personne sont calculées et publiées (voir également "Classification des données" ci-dessous) :

- (i) pour chaque section à 1 chiffre de la classification ;
- (ii) par taille d'établissement (plusieurs groupes de taille) ;
- (iii) par statut professionnel (ouvriers à la production et employés ne participant pas au processus de production) ;
- (iv) par sexe.

Pour tous les secteurs, on dispose de données ventilées en fonction de la taille de l'établissement et du sexe.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Report on the Monthly Labour Survey*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Heure travaillée/personne.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent le nombre d'heures effectivement travaillées durant le mois de référence par les personnes occupant un emploi régulier dans les établissements de dix employés et plus.

Les personnes occupant un emploi régulier sont :

- (i) Les travailleurs employés pour une durée indéterminée ou titulaires d'un contrat de plus d'un mois ;
- (ii) Les personnes qui ont travaillé 45 jours et plus durant les trois derniers mois calendaires si elles étaient employées sur une base journalière ou avaient un contrat d'une période inférieure à un mois ;
- (iii) Les responsables ou les dirigeants qui assistent régulièrement à des réunions et perçoivent une rémunération mensuelle ;
- (iv) Les membres de la famille d'un travailleur indépendant, qui travaillent régulièrement pour lui/elle et perçoivent une rémunération mensuelle.

Les travailleurs réguliers sont également classés par statut : ouvriers à la production et employés ne participant pas à un processus de production.

- (i) Les ouvriers à la production prennent part à un processus productif, enregistrent un tel processus ou travaillent en relation étroite avec des contremaîtres ou autres agents de surveillance ;
- (ii) Les employés ne participant pas à la production travaillent dans les domaines de la gestion, de la comptabilité, de la gestion du personnel, de l'administration, des services sociaux, de la recherche, de l'analyse, etc. Les cadres des entreprises qui négocient les conventions salariales sont également inclus ;

Le nombre total d'heures travaillées correspond à la somme des heures normales et des heures supplémentaires.

Le nombre d'heures normales travaillées correspond au nombre d'heures entre le début et la fin de la jour-

née de travail, tels que les définit le règlement intérieur de l'établissement.

Couverture

Période de référence

Le mois de référence entier.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Tous les établissements qui emploient dix travailleurs réguliers et plus et qui appartiennent aux secteurs suivants : industries extractives, industries manufacturières, électricité et gaz, eau, construction, commerce de gros et de détail, hôtellerie et restauration, transport, entreposage et communication, finance, immobilier, location et services aux entreprises, éducation, santé, aide sociale et travaux d'utilité collective, et services sociaux et services aux particuliers.

Classification des données

La nomenclature utilisée est la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) : 12 sections à 1 chiffre et 49 divisions à 2 chiffres. Les données sont aussi classées en fonction de la taille de l'établissement (plusieurs groupes de taille), du statut professionnel et du sexe.

Exclusions particulières

Les établissements de moins de dix employés sont exclus. Les travailleurs occasionnels et journaliers qui sont employés sur une base journalière ou pendant moins d'un mois sont également exclus car leur emploi n'est pas considéré comme régulier. De même, le gouvernement central, les administrations locales, la police, l'armée, les établissements d'enseignement publics et privés ne sont pas pris en compte.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) se fonde sur la CITI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les établissements de dix employés et plus.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle de main-d'oeuvre, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire.

L'enquête est effectuée à la fin de chaque mois. Pour les établissements où la paie est toujours versée le même jour du mois, l'enquête est effectuée ce jour-là. Les intéressés remplissent les questionnaires puis les envoient aux antennes locales du ministère du Travail. Les questionnaires sont ensuite regroupés et envoyés à l'administration centrale du ministère du Travail.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : sexe, âge, situation de famille, niveau d'éducation, profession, ancienneté dans l'établissement, nombre de jours ouvrés, horaires de travail, gains mensuels, paiements annuels spéciaux, statut professionnel et ancienneté au poste actuel.

Liste de référence pour l'étalonnage

Rapport de l'Enquête sur les conditions de travail dans les entreprises de 1992.

Description de l'enquête

On a constitué un échantillon d'établissements employant dix travailleurs réguliers et plus à l'aide d'une méthode d'échantillonnage par strates, appliquée à cinq groupes d'établissements classés en fonction du nombre de travailleurs réguliers : groupe 1 (10-29 personnes), groupe 2 (30-99 personnes), groupe 3 (100-299 personnes), groupe 4 (300-499 personnes) et groupe 5 (500 personnes et plus). Le critère taille a ensuite été combiné avec les 12 sections de la classification industrielle.

Dans chacune des 5x12 strates, un échantillon a été constitué sur la base (i) du nombre d'établissements et (ii) de la variabilité estimée du nombre d'employés dans la strate.

Le nombre d'établissements sélectionnés dans chaque groupe de taille a été déterminé en prenant en compte une marge d'erreur tolérée par rapport à l'erreur d'échantillonnage type. Les établissements ont ensuite été sélectionnés d'une manière pratique.

L'échantillon compte environ 3 300 établissements.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent car la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

La fin du mois de référence.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Les données issues de l'enquête indiquent le nombre total d'heures travaillées par les hommes et par les femmes dans chaque division à 2 chiffres, en fonction du groupe de taille d'établissement et du statut professionnel. En divisant chaque total obtenu par le nombre de travailleurs réguliers correspondant, on obtient la durée moyenne du travail par personne.

On applique la même méthode pour obtenir la durée moyenne par personne pour les hommes et les femmes confondus, puis pour tous les travailleurs ayant un statut donné et enfin pour la totalité des travailleurs, au niveau de chaque groupe de taille d'établissement et de chaque division à 2 chiffres.

Pour obtenir des données sur l'ensemble des établissements de chaque division à 2 chiffres puis sur l'ensemble des secteurs, on pondère le nombre moyen d'heures travaillées (obtenu selon la méthode ci-dessus) en fonction des données sur l'emploi tirées du

Rapport de l'Enquête sur les conditions de travail dans les entreprises de 1992.

Pondérations pour l'agrégation des données

Les coefficients de pondération sont calculés à partir des données sur l'emploi tirées du Rapport de l'Enquête sur les conditions de travail dans les entreprises de 1992 (établissements de cinq employés et plus).

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Erreurs dues à l'échantillonnage et leurs corrections

Dans chacun des cinq groupes d'établissements décrits ci-dessus, on estime que l'erreur d'échantillonnage relative équivaut à 2 pour cent du chiffre moyen estimé.

Délai de mise à jour

Le ministère du Travail publie généralement les données portant sur le mois de référence au milieu du deuxième mois qui suit.

SALAIRES

Gains mensuels

SOURCES

Organismes source

Ministère du Travail.

Principales publications nationales

Report on the Monthly Labour Survey.

Titre des séries dans les publications nationales

Average Monthly Cash Earnings, Total Monthly Cash Earning: All industries, 10 and More Regular Employees

Ventilation disponible

Des données sur les gains mensuels par personne sont publiées (voir également “*Classification des données*” ci-dessous) :

- (i) pour chaque section à 1 chiffre de la classification ;
- (ii) par taille d'établissement (plusieurs groupes de taille) ;
- (iii) par statut professionnel (ouvriers à la production et employés ne participant pas à un processus de production) ;
- (iv) par sexe.

Pour tous les secteurs, on dispose de données ventilées en fonction de la taille de l'établissement et du sexe.

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Report on the Monthly Labour Survey*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1980.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Won/personne.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les séries mesurent les gains monétaires mensuels moyens que perçoivent les travailleurs réguliers des établissements de dix employés et plus durant le mois de référence. Les données se réfèrent aux gains monétaires avant déduction de l'impôt sur le revenu, des cotisations d'assurance sociale et des cotisations syndicales. Les gains monétaires incluent le paiement des heures normales, le paiement des heures supplémentaires et les paiements spéciaux. Les gains sont versés en vertu de méthodes et de conditions déterminées préalablement dans les contrats de travail, les conventions collectives ou les conventions salariales des établissements.

Le paiement des heures normales exclut la rémunération des heures supplémentaires effectuées les jours ouvrés, du travail effectué pendant les jours théoriquement chômés, du travail de nuit et de la surveillance de jour. Les paiements spéciaux en espèces couvrent les sommes versées aux employés pendant la période de référence au titre de situations exceptionnelles ou d'urgence, sans qu'elles aient été prévues par aucun accord, contrat ou règlement. Ils incluent également le paiement rétroactif des salaires des mois précédents, motivé par l'entrée en vigueur de nouveaux accords ; les paiements applicables à des périodes de plus de trois mois, tels que les primes estivales et de fin d'année ; et d'autres primes telles que les primes de mariage.

Les travailleurs réguliers sont :

- (i) Les travailleurs employés pour une durée indéterminée ou titulaires d'un contrat de plus d'un mois ;
- (ii) Les personnes qui ont travaillé 45 jours ou plus durant les trois derniers mois calendaires si elles étaient employées sur une base journalière ou avaient un contrat d'une période inférieure à un mois ;
- (iii) Les responsables ou les dirigeants qui assistent régulièrement à des réunions et perçoivent une rémunération mensuelle ;

- (iv) Les membres de la famille d'un travailleur indépendant, qui travaillent régulièrement pour lui/elle et perçoivent une rémunération mensuelle.

Les travailleurs réguliers sont également classés par statut : ouvriers à la production et employés ne participant pas au processus de production).

- (i) Les ouvriers à la production prennent part à un processus productif, enregistrent un tel processus ou travaillent en relation étroite avec des contremaîtres ou autres agents de surveillance ;
- (ii) Les employés ne participant pas à la production travaillent dans les domaines de la gestion, de la comptabilité, de la gestion du personnel, de l'administration, des services sociaux, de la recherche, de l'analyse, etc. Les cadres des entreprises qui négocient les conventions salariales sont également inclus ;

Couverture

Période de référence

Le mois de référence entier.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Tous les établissements qui emploient dix travailleurs réguliers et plus et qui appartiennent aux secteurs suivants : industries extractives, industries manufacturières, électricité et gaz, eau, construction, commerce de gros et de détail, hôtellerie et restauration, transport, entreposage et communication, finance, immobilier, location et services aux entreprises, éducation, santé, assistance sociale et travaux d'utilité collective, et services sociaux et services aux particuliers.

Classification des données

La nomenclature utilisée est la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) : 12 sections à 1 chiffre et 49 divisions à 2 chiffres. Les données sont aussi classées en fonction de la taille de l'établissement (plusieurs groupes de taille), du statut professionnel et du sexe.

Exclusions particulières

Les établissements de moins de dix employés sont exclus. Les travailleurs occasionnels et journaliers qui sont employés sur une base journalière ou pendant moins d'un mois sont également exclus car leur emploi n'est pas considéré comme régulier. De même, le

gouvernement central, les administrations locales, la police, l'armée, les établissements d'enseignement publics et privés ne sont pas pris en compte.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, rév. 6) se fonde sur la CITI (rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les établissements de dix employés et plus.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle de main-d'oeuvre, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire.

L'enquête est effectuée à la fin de chaque mois. Pour les établissements où la paie est toujours versée le même jour du mois, l'enquête est effectuée ce jour-là. Les intéressés remplissent les questionnaires puis les envoient aux antennes locales du ministère du Travail. Les questionnaires sont ensuite regroupés et envoyés à l'administration centrale du ministère du Travail.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : sexe, âge, situation de famille, niveau d'éducation, profession, ancienneté dans l'établissement, nombre de jours ouvrés, horaires de travail, gains mensuels, paiements annuels spéciaux, statut professionnel et ancienneté au poste actuel.

Liste de référence pour l'étalonnage

Rapport de l'Enquête sur les conditions de travail dans les entreprises de 1992.

Description de l'enquête

On a constitué un échantillon d'établissements employant dix travailleurs réguliers et plus à l'aide d'une méthode d'échantillonnage par strates, appliquée à cinq groupes d'établissements classés en fonction du nombre de travailleurs réguliers : groupe 1 (10-29 personnes), groupe 2 (30-99 personnes), groupe 3 (100-299 personnes), groupe 4 (300-499 personnes) et groupe 5 (500 personnes et plus). Le critère taille a ensuite été combiné avec les 12 sections de la classification industrielle.

Dans chacune des 5x12 strates, un échantillon a été constitué sur la base (i) du nombre d'établissements et (ii) de la variabilité estimée du nombre d'employés dans la strate.

Le nombre d'établissements sélectionnés dans chaque groupe de taille a été déterminé en prenant en compte une marge d'erreur tolérée par rapport à l'erreur d'échantillonnage type. Les établissements ont ensuite été sélectionnés d'une manière pratique.

L'échantillon compte environ 3 300 établissements.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent car la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

La fin du mois de référence.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Les données issues de l'enquête indiquent la valeur totale des gains mensuels perçus par les hommes et par les femmes dans chaque division à 2 chiffres, en fonction du groupe de taille d'établissement et du statut professionnel. En divisant chaque total obtenu par le nombre correspondant de travailleurs réguliers, on obtient les gains mensuels moyens par personne.

On applique la même méthode pour obtenir les gains mensuels par personne pour les hommes et les femmes confondus, puis pour tous les travailleurs ayant un statut donné et enfin pour la totalité des travailleurs, au niveau de chaque groupe de taille d'établissement et de chaque division à 2 chiffres.

Pour obtenir des données sur l'ensemble des établissements de chaque division à 2 chiffres puis sur l'ensemble des secteurs, on pondère les gains mensuels moyens par personne (obtenus selon la méthode ci-dessus) en fonction des données sur l'emploi tirées du Rapport de l'Enquête sur les conditions de travail dans les entreprises de 1992.

Pondérations pour l'agrégation des données

Les coefficients de pondération sont calculés à partir des données sur l'emploi tirées du Rapport de l'Enquête sur les conditions de travail dans les entreprises de 1992 (établissements de cinq employés et plus).

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Erreurs dues à l'échantillonnage et leurs corrections

Dans chacun des cinq groupes d'établissements décrits ci-dessus, on estime que l'erreur d'échantillonnage relative équivaut à 2 pour cent du chiffre moyen estimé.

Délai de mise à jour

Le ministère du Travail publie les données portant sur le mois de référence au milieu du deuxième mois qui suit.

PRIX

Prix à la production

Total

SOURCES

Organismes source

Banque de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Prices.

Titre des séries dans les publications nationales

Principal Price Indexes: Producer price index

Ventilation disponible

Sont publiés les indices suivants (voir également "Classification des données" ci-dessous) :

- L'indice total ;
- Les indices par niveaux de classification KSIC : groupe, division et section.

Pour répondre aux besoins des utilisateurs, on a défini les six indices de groupes spéciaux suivants :

- Produits alimentaires et tous produits sauf produits alimentaires ;
- Produits alimentaires frais et tous produits sauf produits alimentaires frais ;
- Énergie et tous produits sauf énergie.

Ces indices de groupes sont également publiés régulièrement.

Pour l'analyse des données, les ventilations suivantes sont aussi proposées :

- Biens du marché libre et autres biens ;
- Biens classés en fonction du principal facteur de production : biens à forte intensité de main-d'œuvre, biens à forte intensité de capital et autres biens ;
- Biens classés en fonction du degré de dépendance à l'égard des matières premières nationales ou étrangères.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1960.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Les indices sont exprimés en base 1990=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les variations des prix des produits échangés sur les marchés primaires intérieurs. L'indice couvre tous les produits échangés sur les marchés primaires intérieurs et englobe les biens importés vendus sur les marchés intérieurs. Généralement, les prix sont ceux annoncés par des fabricants ou producteurs représentatifs, mais certains prix, tels que ceux des produits agricoles, sont ceux annoncés par les principaux grossistes ou sur les marchés de gros. Les prix des produits importés sont ceux annoncés par les importateurs. En principe, les prix s'entendent sortie usine et concernent des ventes pour livraison immédiate.

Les prix sont des prix de vente effectifs correspondant à des transactions définies par une date, une quantité, un type d'acheteur et toutes les autres conditions de vente applicables.

En règle générale :

- (i) Les prix sont relevés sur la base d'un paiement à la livraison.
- (ii) Les frais d'emballage normaux sont compris.
- (iii) Les prix s'entendent taxes indirectes incluses, mais hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- (iv) Les frais de livraison sont exclus.

Couverture

Période de référence

Les données se rapportent au mois précédant la collecte des données (Voir également "Délai entre l'événement mesuré et la collecte").

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Toutes les entreprises qui négocient des produits sur les marchés primaires intérieurs.

Classification des données

Les principaux groupes de données concernant l'indice des prix à la production sont basés sur la Classification industrielle normalisée de la Corée (1991, Rév. 6). Les produits sont répartis en quatre grandes sections :

- Produits agricoles et sylvicoles, et produits de la mer ;
- Produits de l'industrie extractive ;
- Produits de l'industrie manufacturière ;
- Distribution d'électricité, d'eau et de gaz.

Ces sections se subdivisent elles-mêmes en 25 divisions et 64 groupes.

Exclusions particulières

Oeuvres d'art, navires, aéronefs, armes. Les produits pour l'exportation sont exclus.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

La classification industrielle normalisée de la Corée (1991, Rév. 6) se fonde sur la CITI (Rév. 3).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Entreprises qui négocient des produits sur les marchés primaires intérieurs.

Méthodes de collecte

Enquête mensuelle sur les prix à la production. La participation est obligatoire. Les prix sont relevés par contacts directs avec les entreprises, par communication téléphonique, courrier ou visite.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom de l'entreprise et de la personne répondant à l'enquête, identification du produit, quantités échangées et prix correspondant.

Liste de référence pour l'étalonnage

L'Enquête sur les industries extractives et manufacturières de 1990 et Statistical yearbook of Agriculture, Forestry and Fisheries 1988-1990.

Description de l'enquête

Produits

Les produits représentatifs retenus pour le calcul des prix sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- La valeur à la livraison du produit doit être supérieure à 1/10 000e de l'univers calculé sur la base des données de référence.
- La continuité du calcul des prix doit être garantie.
- Les variations de prix du produit retenu doivent être représentatives de celles d'un groupe de produits similaires.

Entreprises et spécifications concernant les produits

Pour chaque produit, les prix sont relevés auprès de trois des entreprises les plus importantes en termes de ventes, réparties dans l'ensemble du pays. Lors de la sélection de ces entreprises, on tient également compte du caractère représentatif des prix.

Compte tenu du large éventail des marques de produits et des différences de qualité et de prix, on utilise souvent deux spécifications, ou plus, pour un article d'une entreprise, lorsqu'une seule ne suffit pas pour représenter les variations de prix du produit. Au total, 4 600 spécifications ont été retenues.

Les produits sélectionnés sont 896 au total, et leurs prix sont collectés auprès de 2 800 entreprises. Le nombre des relevés mensuels atteint presque 13 800, soit trois fois le nombre des spécifications des produits (4 600).

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent car la participation à l'enquête est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les données sont collectées trois fois par mois, le 5, le 15 et le 25. Lorsque ces dates tombent des jours chômés, on relève le prix du jour précédent, et si celui-ci est également chômé, on relève le prix du jour ouvré le plus proche.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Extrapolation / Agrégation

Méthode d'agrégation

Pour chaque produit, on calcule tout d'abord une moyenne simple des prix sur l'ensemble des spécifications, de façon à obtenir un prix moyen pour le pays dans son ensemble. Ce prix moyen pour le mois de référence est ensuite divisé par le prix moyen correspondant en 1990. On obtient ainsi un indice de prix élémentaire.

On calcule ensuite les indices de Laspeyres pour les différents groupes sous forme de moyennes pondérées des indices de produits.

Pondérations pour l'agrégation des données

On calcule la valeur totale à la livraison en 1990 à partir de données de référence, en faisant la somme de la valeur des produits importés et commercialisés en Corée et de la valeur des produits coréens, diminuée de la valeur des produits exportés.

La valeur à la livraison des produits alimentaires agricoles et de la mer - soumis à de fortes fluctuations saisonnières et autres liées aux conditions naturelles - est lissée : on multiplie la quantité moyenne sur trois ans (1988 à 1990) par le prix unitaire pour 1990.

Chaque produit échantillonné est pondéré proportionnellement à sa valeur à la livraison au sein du groupe. Les pondérations appliquées aux groupes, divisions et sections sont obtenues à partir des données de référence sur les livraisons.

Le modèle de pondération est modifié tous les cinq ans.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

Autres traitements

Lorsque l'on supprime une spécification de produit, une correction est introduite si la différence de prix entre l'ancienne et la nouvelle spécification est importante. Si la différence entre les deux spécifications porte uniquement sur les quantités vendues, la correction compense cette différence quantitative. Dans le cas contraire, on estime la part de la variation qualitative dans la différence de prix.

Tous les cinq ans, lors de la modification de l'année de référence de l'indice, les données sont liées par chaînage à la nouvelle année de référence (1995, lors du prochain changement de référence).

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie habituellement les données d'un mois de référence au début du mois suivant.

PRIX

Prix à la consommation

Total

SOURCES

Organismes source

Office national de statistique.

Principales publications nationales

Consumer Price Index, Monthly.

Titre des séries dans les publications nationales

Consumer price index

Ventilation disponible

Les indices suivants sont publiés :

- (i) Des indices nationaux par niveau de classification : groupe, division et section (voir “*Classification des données*” ci-dessous) ;
- (ii) Un indice global pour 32 villes (voir “*Collecte des données*” ci-dessous) ;
- (iii) L'indice national global ;
- (iv) Quatre indices de groupes spéciaux (voir “*Classification des données*” ci-dessous).

Références méthodologiques

Des informations méthodologiques sont fournies dans *Annual Report on the Consumer Price Index*.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1975.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Les indices sont exprimés en base 1990=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

L'indice des prix à la consommation mesure les variations mensuelles du niveau de prix d'un panier constant de biens et services considéré comme représentatif des habitudes de consommation des ménages. Les prix enregistrés sont des prix au comptant

relevés le jour de l'enquête. Ils s'entendent taxes indirectes comprises, mais hors frais de livraison. On ne tient pas compte des prix inhabituels liés à des circonstances exceptionnelles, tels que des prix soldés ou des variations de prix consécutives à une catastrophe.

Couverture

Période de référence

Les données se rapportent au mois précédant la collecte des données (Voir également “*Délai entre l'événement mesuré et la collecte*”).

Couverture géographique

Zones urbaines.

Population statistique

L'ensemble des ménages urbains de la Corée. Par définition, les zones urbaines comptent plus de 50 000 habitants. On entend par dépenses des ménages leurs dépenses de consommation.

Classification des données

Selon l'Enquête coréenne sur le revenu et les dépenses des ménages (FIES), les dépenses de consommation sont classées en plusieurs catégories :

- Neuf sections à 1 chiffre ;
- 43 divisions à 2 chiffres ;
- 57 groupes à 3 chiffres.

Pour répondre aux besoins des utilisateurs, on a défini les quatre indices de groupes spéciaux suivants :

- (i) Un indice pour les produits et pour les services ;
- (ii) Un indice par fréquence d'achat (plus de deux fois par an, etc.) ;
- (iii) Un indice pour les produits alimentaires frais (poissons frais, légumes et fruits) ;
- (iv) Ainsi qu'un indice pour les produits de première nécessité (produits alimentaires, logement, etc.).

Exclusions particulières

Les ménages travaillant dans l'agriculture et la pêche et les ménages des zones urbaines composés d'une seule personne.

Les dépenses prises en compte doivent avoir trait à la consommation ; on exclut donc les produits tels que les intérêts, les assurances contre les dommages, les cotisations et les frais d'adhésion.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

Les produits couverts par l'Enquête coréenne sur le revenu et les dépenses des ménages (FIES) ont été définis conformément à la classification de l'OIT (12th International Conference on Labour Statistics, "Scopes, Methods and Uses of Family Expenditure Surveys", Report III 1991).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les prix des produits et services sont relevés auprès d'établissements de services et de points de vente au détail dans les 32 centres urbains les plus importants. Les prix des loyers sont relevés auprès des ménages.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle sur les prix à la consommation, prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire.

Les prix sont relevés sur le terrain dans le cadre d'entretiens personnels. Dans le cas des 42 produits, tels que l'électricité, le gaz, l'eau, les soins médicaux, etc., pour lesquels il existe un tarif unique dans tout le pays, les prix sont collectés par téléphone auprès d'un échantillon de ménages.

Enquête

Description du questionnaire

Les rubriques du questionnaire sont les suivantes : nom du point de vente, ville, marché, description du produit, unité et prix à l'unité (par exemple, won/kg).

Liste de référence pour l'étalonnage

Enquête coréenne sur le revenu et les dépenses des ménages (FIES) de 1990.

Description de l'enquête

Produits de consommation

Des produits représentatifs sont sélectionnés sur la base des critères de représentativité suivants :

- (i) Les dépenses des ménages consacrées au produit doivent être supérieures à 1/10 000e de l'univers (calculé à partir des données de référence).
- (ii) Les prix doivent pouvoir être mesurés en continu.
- (iii) Les variations de prix du produit retenu doivent être représentatives de celles d'un groupe de produits similaires.

Les produits relèvent des dépenses de consommation. On associe généralement à chaque produit une spécification pour l'évaluation du prix. Toutefois, compte tenu du large éventail des marques de produits et des différences de qualité et de prix, on utilise souvent deux spécifications, ou plus, pour un produit, lorsqu'une seule ne suffit pas pour représenter les variations de prix. On relève les prix des variétés de produits les plus consommées au niveau local.

Points de vente au détail

Les prix sont relevés dans les 32 villes les plus importantes. Dans chacune, on sélectionne tout d'abord entre 2 et 11 grands marchés commerciaux représentatifs. Dans tout le pays, 96 marchés représentatifs sont ainsi retenus.

Sur chaque marché sélectionné, on choisit ensuite des points de vente au détail sur la base de leur chiffre d'affaires, en fonction de critères probabilistes ou pratiques.

Ménages

Concernant les loyers, les prix sont relevés auprès d'un échantillon de ménages choisis au sein des districts d'enquête utilisés dans l'Enquête coréenne sur le revenu et les dépenses des ménages (FIES).

Taille de l'échantillon

Les prix de 470 biens et services sont relevés auprès de 6 600 points de vente au détail et établissements de services, et les prix des loyers sont collectés auprès de 4 500 ménages. Les produits retenus représentent plus de 80 pour cent des dépenses de consommation des zones urbaines pour 1990.

Chaque mois, 82 500 prix sont ainsi relevés dans l'ensemble du pays.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent puisque l'enquête est menée directement par les enquêteurs et que la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les prix relevés sont ceux du jour de l'enquête. Les données sont collectées trois fois par mois, le 5, le 15 et le 25. Lorsque ces dates tombent des jours chômés, on relève le prix du jour précédent, et si celui-ci est également chômé, on relève le prix du jour ouvré le plus proche.

Les prix des loyers et des places de cinéma sont relevés une fois par mois uniquement et les frais scolaires une fois par trimestre.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Extrapolation / Agrégation

Méthode d'agrégation

Pour chaque produit, on calcule tout d'abord des indices par ville, sous forme de moyennes arithmétiques simples des prix relevés dans chaque ville. Ensuite, pour chaque produit dans chaque ville, on calcule un indice de prix en divisant le prix moyen de la période considérée par le prix moyen de la période de référence.

Une fois tous les indices de produits déterminés pour chaque ville, on calcule un indice de Laspeyres global (tous produits) sur la base de la part de chaque produit dans les dépenses des ménages dans chacune des villes. De même, pour chacun des produits, on calcule un indice de Laspeyres national sur la base de la répartition des dépenses des ménages dans les 32 villes de l'enquête.

Pour obtenir des indices de Laspeyres nationaux par groupe, on agrège les indices nationaux des produits de chaque groupe sur la base d'une pondération par produit proportionnelle aux dépenses des ménages pour le groupe. Enfin, on calcule des indices nationaux par division et section, ainsi qu'un indice global national, sous forme de moyennes pondérées des indices de groupe.

Pondérations pour l'agrégation des données

Les pondérations appliquées à chaque produit sont tirées de l'Enquête coréenne sur le revenu et les dépenses des ménages (FIIES) de 1990, menée auprès de 5 500 ménages dans 69 villes.

Le système de pondération de l'indice des prix à la consommation est modifié tous les 5 ans.

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

Autres traitements

Sachant que l'indice est conçu pour mesurer les seules variations de prix, il ne doit pas réagir aux variations de qualité, quantité, conditions de livraison et méthode production.

Lorsqu'une spécification de produit est supprimée, elle est remplacée par une nouvelle spécification. Une correction est alors introduite uniquement si la différence de prix entre l'ancienne et la nouvelle spécification est importante. Si la différence porte uniquement sur les quantités vendues, la correction compense la différence quantitative (par exemple, s'il s'agit du poids d'un paquet de biscuits ou du volume d'une canette de bière standard). En revanche, si la différence ne porte pas simplement sur la quantité, on estime la part de la variation qualitative dans la différence de prix. Si la variation qualitative de la spécification d'un produit est importante, on calcule le prix pour l'année de référence du nouveau produit en multipliant le rapport du prix des deux spécifications le plus récent par le prix pour l'année de référence de l'ancienne spécification.

Les prix des produits tels que les produits alimentaires frais et les vêtements sont relevés uniquement pendant les périodes d'approvisionnement normal. En dehors de ces périodes, on applique le dernier prix normal disponible jusqu'à la saison suivante.

Lorsque l'année de référence de l'indice est modifiée (tous les cinq ans), les données sont liées par chaînage à la nouvelle année de référence (1995, lors du prochain changement de référence).

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

L'Office national de statistique publie généralement les données d'un mois de référence au début du mois suivant.

FINANCES INTERNES

(a) Disponibilités monétaires (M1)

(b) Disponibilités monétaires (M2)

(c) Disponibilités monétaires (M3)

SOURCES

Organismes source

Banque de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Statistical Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

(a) Principal Economic Indicators (I): Money Supply M1

(b) Principal Economic Indicators (I): Money Supply M2

(c) Principal Economic Indicators (I): Money Supply M3

Chronologie des données disponibles

M1 et M2 : données disponibles à partir de 1970 ;

M3 : données disponibles à partir de 1985.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Milliard de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Institutions financières

Les institutions financières sont divisées en institutions monétaires et autres institutions financières.

Les institutions monétaires comprennent la Banque de Corée et les banques de dépôts, qui se composent de banques commerciales et de banques spécialisées. Les banques commerciales englobent 15 banques commerciales nationales, dix banques locales et 51 banques étrangères. Les banques spécialisées regroupent la Banque industrielle de Corée (Industrial Bank of Korea), la Banque coréenne du logement (Korea Housing Bank), ainsi que les départements bancaire et de crédit de la National Agricultural Co-operative Federation (NACF), de la National Livestock Co-operatives Federation (NLCF) et de la National Fed-

eration of Fisheries Co-operatives (NFFC) et des coopératives affiliées.

Les autres institutions financières comprennent des institutions de développement comme la Banque coréenne de développement (Korea Development Bank), des institutions d'investissement telles que la Korea Securities Finance Corporation, des organismes d'épargne tels que les fonds communs de placement, ainsi que des compagnies d'assurance qui englobent 24 compagnies d'assurance-vie, trois succursales de compagnies d'assurance-vie étrangères, sept compagnies conjointes d'assurance-vie (gérées par des partenaires coréens et étrangers), la National Life Insurance et la Postal Life Insurance.

Agrégats monétaires

- (i) M1, c'est-à-dire la monnaie au sens strict, correspond à la somme de la monnaie en circulation et des dépôts à vue dans les institutions monétaires ;
- (ii) M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à terme et d'épargne et les dépôts effectués par les résidents en devises dans les banques de dépôts ;
- (iii) M3 se compose de M2 et des autres engagements des institutions monétaires et institutions financières non bancaires : dépôts des institutions non bancaires, obligations, certificats de dépôt négociables, rémérés, effets de commerce, options financières, etc.

Les données calculées et publiées se rapportent à la fois à la date de fin de période et à la moyenne du mois de référence.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des banques de dépôts pour M1 et M2.
L'ensemble des institutions financières pour M3.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

L'ensemble des institutions financières décrites ci-avant à la rubrique "*Définition*".

Méthode de collecte

Enquête mensuelle complète prévue par la Loi sur la Banque de Corée et la Loi-cadre sur les banques. La participation est obligatoire.

Enquête

Description de l'enquête

Les données pour M1 et M2 sont collectées via le réseau électronique de la Banque de Corée, qui relie cette dernière à toutes les banques de dépôts. Les données supplémentaires nécessaires à la compilation de M3 sont collectées par courrier auprès des institutions financières concernées.

Taux de non-réponse

Les taux de réponse atteignent près de 100 pour cent, dans la mesure où la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les données brutes pour M1, M2 et M3 sont collectées en totalité au plus tard le vingtième jour suivant la fin du mois de référence.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Estimations préliminaires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans le Monthly Bulletin de la Banque de Corée.

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié aux alentours du cinquième jour du mois suivant le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié dans les deux mois suivant le rapport provisoire.

FINANCES INTERNES

Nouvelles émissions d'obligations

SOURCES

Organismes source

Securities Supervisory Board.

Principales publications nationales

Monthly Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

Issues and Outstanding Amounts of Principal Government, Public and Corporate Bonds

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1988.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les nouvelles émissions d'obligations de société intervenant chaque mois. Les nouvelles émissions d'obligations de société correspondent à la somme des émissions moins la somme des remboursements d'obligations de société. Les obligations de société ont pour objet un financement à long terme par le public au sens large.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des sociétés qui émettent des obligations de société et qui sont déclarées auprès du Securities Supervisory Board.

Exclusions particulières

Après janvier 1992, les obligations émises par les sociétés de crédit-bail n'ont plus été prises en compte.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

L'ensemble des sociétés émettant des obligations de société.

Méthode de collecte

Enquête exhaustive sur les sociétés émettant des obligations de société.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Le Securities Supervisory Board est informé par les sociétés concernées au moment de chaque nouvelle émission d'obligations de société.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

Le Securities Supervisory Board procède à une première publication des données dans un délai d'un mois suivant la période de référence. La Banque de Corée reproduit ces données dans son bulletin mensuel environ 60 jours après le mois de référence.

FINANCES INTERNES

Prêts et escomptes des banques de dépôts

SOURCES

Organismes source

Banque de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Statistical Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

Loans and Discounts of the Deposit Money Banks

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1970.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Milliard de won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les prêts et escomptes des banques de dépôts correspondent à la somme des prêts et escomptes en monnaie nationale, tels que les découverts et les prêts généraux, accordés par les banques de dépôts.

Les données calculées et publiées se rapportent à la fois à la date de fin de période et à la moyenne du mois de référence.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant la collecte des données.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Les banques de dépôts.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

L'ensemble des banques de dépôts.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle exhaustive prévue par la Loi sur la Banque de Corée et la Loi-cadre sur les banques. La participation est obligatoire.

Enquête

Description de l'enquête

Les données sont collectées via le réseau électronique de la Banque de Corée, qui relie cette dernière à toutes les banques de dépôts.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans le bulletin mensuel de la Banque de Corée.

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié aux alentours du cinquième jour du mois suivant le mois de l'enquête. Un rapport révisé est publié dans les deux mois suivant le rapport provisoire.

TAUX D'INTERET

Taux des transactions interbancaires

SOURCES

Organismes source

Association of Investment and Finance companies.

Principales publications nationales

Les données sont publiées par la Banque de Corée dans son Monthly Bulletin.

Titre des séries dans les publications nationales

Market Rates: Overnight Inter-Bank Transactions Call Rate

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir d'octobre 1989.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Pour cent par an.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Le taux des transactions interbancaires au jour le jour correspond au taux d'intérêt appliqué aux prêts à 24 heures qui deviennent exigibles à l'issue de ce délai. Il couvre les transactions entre banques. Ce taux est considéré comme l'une des mesures les plus significatives de la tension relative du marché monétaire.

Couverture

Période de référence

Les chiffres mensuels renvoient à l'ensemble des jours ouvrés de la période.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des sociétés de financement et d'investissement.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

L'ensemble des sociétés de financement et d'investissement.

Méthode de collecte

Enquête quotidienne exhaustive.

Enquête

Description de l'enquête

Les taux interbancaires au jour le jour sont collectés auprès des sociétés de financement et d'investissement par le Service de la politique monétaire de la Banque de Corée. Les données sont collectées tous les jours.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

La collecte des données est effectuée chaque jour ouvré et porte sur les taux du jour précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Les taux au jour le jour des transactions interbancaires sont calculés sous forme de moyennes quotidiennes pondérées en fonction du volume des transactions. Le taux mensuel constitue une moyenne simple de ces taux quotidiens, calculée sur la base du nombre de séances journalières dans le mois.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie généralement les données du mois de référence à la fin du mois suivant.

TAUX D'INTERET

Certificats de dépôt

SOURCES

Organismes source

Korea Securities Dealers Association.

Principales publications nationales

Les données sont publiées par la Banque de Corée dans son Monthly Bulletin.

Titre des séries dans les publications nationales

Market Rates: Yield on CD 91 days

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de novembre 1970.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Pour cent par an.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Le taux des certificats de dépôt mis en circulation correspond au taux à 91 jours sur le marché de gré à gré.

Couverture

Période de référence

Les chiffres mensuels se rapportent à l'ensemble des jours ouvrés de la période.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des sociétés financières.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les dix sociétés financières les plus importantes.

Méthode de collecte

Enquête quotidienne.

Enquête

Description de l'enquête

L'enquête sur les transactions de certificats de dépôt est menée auprès des plus importantes sociétés financières via le réseau informatique de la Korea Securities Dealers Association.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les données sont collectées chaque jour et portent sur le jour précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Le taux journalier des certificats de dépôt correspond à la moyenne simple des rendements obtenus par les dix plus importantes sociétés financières lorsque leur cours de vente final n'est pas identique. Toutefois, lorsque le cours de vente final est identique pour au moins cinq de ces sociétés, le taux du jour correspond au rendement obtenu à partir de ce cours. Le taux mensuel est une moyenne simple de ces taux journaliers, calculée sur la base du nombre de séances journalières dans le mois.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie généralement les données du mois de référence à la fin du mois suivant.

TAUX D'INTERET

Rendement des obligations

SOURCES

Organismes source

Korea Securities Dealers Association.

Principales publications nationales

Les données sont publiées par la Banque de Corée dans son Monthly Bulletin.

Titre des séries dans les publications nationales

Market Rates: Bond Yields

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de janvier 1987.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Pour cent par an.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent le rendement des obligations National Housing (Logement National) à cinq ans "type 1" mises en circulation. Les obligations d'Etat englobent les obligations National Housing, les bons du Trésor, les obligations du Fonds de Stabilisation des Cours de Change (Foreign Exchange Stabilisation Fund), etc.

Couverture

Période de référence

Les chiffres mensuels se rapportent à l'ensemble des jours ouvrés de la période.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des sociétés financières.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les dix plus importantes sociétés financières.

Méthode de collecte

Enquête quotidienne.

Enquête

Description de l'enquête

L'enquête est menée tous les jours pour collecter les résultats des dix plus importantes sociétés financières ; on utilise un réseau informatique pour les transactions faisant intervenir des intermédiaires et le réseau informatique de la Banque de Corée pour les transactions directes.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les données sont collectées chaque jour et portent sur le jour précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Le taux journalier des obligations National Housing à 5 ans correspond à la moyenne simple des rendements obtenus par les dix plus importantes sociétés financières lorsque leur cours de vente final n'est pas identique. Toutefois, lorsque le cours de vente final est identique pour au moins cinq de ces sociétés, le taux du jour correspond au rendement obtenu à partir de ce cours. Le taux mensuel est une moyenne simple de ces taux journaliers, calculée sur la base du nombre de séances journalières pour le mois.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie généralement les données du mois de référence à la fin du mois suivant.

COURS DES ACTIONS

Ensemble des actions

SOURCES

Organismes source

La Bourse de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Stock of the Korea Stock Exchange pour les données quotidiennes. Les données mensuelles sont publiées dans le Monthly Statistical Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

Transaction in Securities and Stock Price Index: Stock Price Index

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de janvier 1975.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Les données sont compilées en base 4 avril 1980=100.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent la variation du cours de vente des actions de l'ensemble des sociétés cotées à la Bourse de Corée.

Les indices mensuels sont calculés sous forme d'indices en fin de période ou de moyennes des indices journaliers.

Couverture

Période de référence

Les données mensuelles renvoient à l'ensemble des jours ouvrés de la période.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des sociétés financières répertoriées auprès de la Bourse de Corée.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

L'ensemble des sociétés financières répertoriées auprès de la Bourse de Corée.

Méthode de collecte

Enquête quotidienne exhaustive.

Enquête

Description de l'enquête

L'enquête est effectuée chaque jour par la Bourse de Corée auprès des sociétés financières.

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent dans la mesure où l'enquête est réalisée directement par les enquêteurs de la Bourse de Corée et où la participation est obligatoire.

Délai entre l'événement mesuré et la collecte

Les cours de vente utilisés pour la compilation de l'indice correspondent aux cotations à la clôture de la séance de l'après-midi. Si une action ne fait l'objet d'aucune transaction au cours d'un jour donné, on utilise la cotation du jour précédent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Pour chaque société financière, on multiplie d'abord le nombre d'actions cotées à la date de référence (4 avril 1980) par le cours d'émission, respectivement à la période en cours et à la période de référence, de façon à obtenir une valeur boursière pour la période en cours et pour la période de référence. On divise la première valeur boursière ainsi obtenue par la seconde

afin d'obtenir un indice journalier pour la société financière.

Depuis janvier 1983, l'indice du cours des actions est un indice de Paasche qui s'appuie sur les valeurs boursières des sociétés financières à la date de référence.

Pondérations pour l'agrégation des données

La part de la valeur boursière de chaque société financière à la date de référence (4 avril 1980).

Autres traitements

Dans la mesure où l'indice est censé traduire les seuls mécanismes du marché, on procède à des ajustements pour éliminer les effets sur les cours de la distribution de dividendes ou de l'émission d'actions ordinaires nouvelles, d'actions nouvelles à titre gratuit ou de droits de souscription.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Politique de révision

Etant donné qu'il s'agit d'un indice de Paasche, les événements intervenant de façon irrégulière comme les nouvelles cotations, les émissions de droits (augmentations de capital payées), les conversions d'actions, etc., sont pris en compte le jour où ils se produisent dans le calcul des valeurs boursières pour la période en cours et la période de référence. L'indice du jour correspondant est révisé le lendemain.

Délai de mise à jour

La Bourse de Corée publie généralement chaque jour les données du jour précédent. La Banque de Corée publie des données mensuelles sous forme d'indices en fin de période et de moyennes des indices journaliers.

FINANCES EXTERIEURES

Taux de change du dollar É-U

SOURCES

Organismes source

Korea Financial Telecommunications and Clearings Institute (KFTC) pour les données journalières. Les données mensuelles sont compilées à partir de celles-ci par la Banque de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

Exchange Rates of Won to US Dollar

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1964.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

US cent/Won.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

La série mesure le taux de change de base mensuel du won par rapport au dollar des Etats-Unis dans les transactions bancaires. Les taux journaliers sont publiés par le KFTC et les transactions de change interviennent ensuite dans une fourchette de plus ou moins 2,25 pour cent par rapport à ces taux.

Couverture

Période de référence

Taux journaliers : le jour précédant la notification. Les données mensuelles renvoient à l'ensemble des jours ouvrés du mois précédant la notification.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

L'ensemble des banques impliquées dans des transactions de change.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

L'ensemble des banques impliquées dans des transactions de change.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle prévue par la Loi sur les statistiques. La participation est obligatoire. Les données pour le taux de base sont compilées par le Korea Financial Telecommunications and Clearings Institute (KFTC), qui collecte et traite quotidiennement les informations portant sur les transactions du jour. Les résultats sont transmis à la Banque de Corée.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Agrégations / Redressement

Méthode d'agrégation

Le taux de change journalier de base correspond à une moyenne pondérée des taux de l'ensemble des transactions du jour. Les données mensuelles constituent des moyennes simples des taux journaliers.

Pondérations pour l'agrégation des données

Volume des transactions du jour précédent.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

Le Korea Financial Telecommunications and Clearings Institute (KFTC) publie généralement en début de journée les données du jour précédent. La Banque de Corée publie les données mensuelles dans le Statistical Bulletin un mois après la période de référence.

FINANCES EXTERIEURES

Réserves officielles or exclu

SOURCES

Organismes source

Banque de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Bulletin de la Banque de Corée.

Titre des séries dans les publications nationales

Foreign Exchange Holdings and Reserve Positions in the IMF

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1971.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de dollars É-U.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent la variation mensuelle de la valeur des réserves officielles or exclu. Les réserves officielles totales correspondent à la somme des avoirs des autorités monétaires en droits de tirage spéciaux (DTS) et en devises étrangères, ainsi que de leur position de réserve vis-à-vis du FMI.

Couverture

Période de référence

L'ensemble du mois de référence.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Exclusions particulières

Les avoirs en devises de la Banque nationale de change (Domestic Foreign Exchange Bank) sont exclus depuis 1988.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Banque de Corée.

Méthode de collecte

Les données sont collectées à partir de la balance des opérations avec l'extérieur de la Banque de Corée.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Délai de mise à jour

La Banque de Corée publie généralement les données du mois de référence à la fin du mois suivant.

COMMERCE EXTERIEUR

- (a) Importations (c.a.f.)
- (b) Exportations (f.a.b.)
- (c) Solde commercial (f.a.b. - c.a.f.)

SOURCES

Organismes source

Les douanes coréennes.

Principales publications nationales

Monthly Foreign Trade Statistics (Vol. 1, 2), Statistical yearbook of foreign trade.

Titre des séries dans les publications nationales

- (a) Imports by month
- (b) Exports by month
- (c) Trade by month

Ventilation disponible

Voir "Classification des données".

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1964.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de won et de dollars É-U.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les statistiques sur le commerce extérieur sont compilées à partir des documents de douane et enregistrent les mouvements physiques de biens en provenance et à destination de la Corée.

Les données sur le commerce extérieur se rapportent au commerce général, les transactions en provenance ou à destination des entrepôts sous douane et des zones franches étant prises en compte dans les statistiques sur les importations et exportations. Les importations sont évaluées c.a.f. et les exportations f.a.b. Le solde commercial (f.a.b. - c.a.f.) correspond au total

des exportations (f.a.b.) moins le total des importations (c.a.f.).

Couverture

Période de référence

Les dates de référence pour les importations et exportations correspondent à celles du dédouanement. Les biens autorisés à sortir avant délivrance d'un permis d'importation sont enregistrés à la date d'autorisation, tandis que les biens se trouvant dans des usines ou des sites de construction sous douane ou dans des zones franches d'exportation sont consignés à la date d'autorisation de leur utilisation.

Couverture géographique

Les importations et exportations couvrent les échanges avec tous les pays sauf la Corée du Nord. Les pays avec lesquels le total des échanges est inférieur à 1 million de dollars É-U sont classés à la rubrique "autres" dans les données sur les importations ou exportations par produit ou par pays.

Classification des données

Classification des produits

La classification des produits obéit au système HSK (Harmonized System Korea) qui se décompose en sections à 1 chiffre, chapitres à 2 chiffres, groupes à 6 chiffres et sous-groupes à 10 chiffres.

Classification des biens par pays d'origine/pays de destination

Les partenaires commerciaux sont définis conformément au système de codes de pays de l'ISO (*Organisation Internationale de Normalisation*).

Les exportations sont classées en fonction du pays de destination final, et les importations sont classées selon le pays d'origine, sauf dans les cas suivants :

- (i) c'est le pays de provenance qui est pris en compte dans le cas d'exportations réimportées ;

- (ii) l'inscription se fait à la rubrique "autre pays" dans les cas suivants : biens achetés à l'étranger par des résidents ; biens vendus en mer (par exemple, les poissons pêchés par des navires coréens et chargés sur des navires étrangers dans l'Océan Pacifique) ; biens importés de pays non répertoriés dans le système ISO ou biens exportés vers ces pays ; et bien renvoyés du fait d'accidents.

Exclusions particulières

Les biens suivants ne sont pas pris en compte dans les importations et exportations :

- les biens vendus dont la date d'entreposage est dépassée ;
- les biens importés dans des entrepôts sous douane et saisis ensuite par l'Etat à l'issue de la période d'entreposage ;
- les biens mis au rebut ou détruits ;
- les biens saisis par les services douaniers ;
- les biens en magasins sous douane ;
- les biens transitant par la Corée ;
- les biens renvoyés avant la délivrance du permis d'importation ;
- les biens destinés à l'amélioration ou à la réparation, sauf pour les navires et les aéronefs ;
- les biens destinés à des missions diplomatiques ;
- les biens importés ou exportés temporairement à l'occasion d'événements internationaux, de réunions sportives ou d'expositions ;
- les biens considérés comme ne faisant pas l'objet d'un commerce.

Les transactions évaluées à moins de 1 000 dollars É-U sont comptabilisées dans le total des importations ou exportations, mais exclues des statistiques mensuelles par produit et pays.

STANDARDS

Classifications / nomenclatures normatives

Le système HSK est basé sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) en ce qui concerne les groupes à 6 chiffres. Les statistiques sur les importations et exportations sont conformes aux recommandations des Nations-Unies formulées dans le manuel "Concepts and Definitions of Foreign Trade Statistics", New-York (1982, Rev. 1).

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Les 53 bureaux des douanes du pays.

Méthode de collecte

Les données sont compilées chaque jour à partir des documents de déclaration en douane collectés par les 53 bureaux des douanes du pays, auxquels sont notifiées les transactions d'importation et d'exportation. Depuis 1979, les données sont informatisées et traitées au moyen d'un système batch.

Sources Administratives

Description

Les données sur le commerce sont compilées à partir des informations et des documents suivants :

Permis d'exportation et d'importation, autorisations de sortie de biens avant délivrance d'un permis d'importation, autorisations d'utilisation de marchandises entreposées en usines sous douane, sites de construction sous douane ou zones franches d'exportation. Les unités employées pour mesurer les poids et les quantités sont celles spécifiées dans le système HSK.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

Autres traitements

Pour la conversion en dollars É-U, on utilise le taux moyen hebdomadaire du marché.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans la publication "Monthly Foreign Trade Statistics".

Politique de révision

Au mois de février de chaque année, les rapports provisoires mensuels de l'année précédente sont révisés ("révision annuelle").

Délai de mise à jour

Un rapport provisoire est publié pour chaque mois à la fin du mois suivant.

BALANCE DES PAIEMENTS

- (a) Balance commerciale
- (b) Services nets
- (c) Balance des opérations courantes
- (d) Mouvements de capitaux nets

SOURCES

Organismes source

Banque de Corée.

Principales publications nationales

Monthly Bulletin de la Banque de Corée et Monthly Balance of Payments.

Titre des séries dans les publications nationales

Summary Tables of Balance of Payments:

- (a) Trade balance
- (b) Net services
- (c) Current balance
- (d) Net capital movements

Ventilation disponible

Voir "Définition" ci-après.

Chronologie des données disponibles

Les données sont disponibles à partir de 1968 sur une base annuelle et à partir de 1979 sur une base mensuelle.

Périodicité

Mensuelle.

Unité de mesure

Million de dollars É-U.

CONCEPTS ET COUVERTURE

Définition

Les données mesurent les transactions internationales par mois. Les transactions retenues sont celles mettant en jeu des biens et des services, ainsi que des créances et des engagements financiers vis-à-vis du reste du monde. Les principaux éléments du tableau récapitu-

latif de la balance des paiements sont les échanges de marchandises, les échanges invisibles, les transferts de revenus et les transferts non contractuels, les capitaux à long terme, les capitaux à court terme et la balance globale. En outre, les données comprennent un tableau récapitulatif des opérations financières.

Balance des opérations courantes

La balance des opérations courantes se compose de la balance commerciale, de la balance des invisibles et des transferts non contractuels nets.

- (i) La balance commerciale consigne les recettes et les paiements résultant du transfert de la propriété de biens entre résidents et non-résidents. Les résidents de Corée sont définis comme les personnes physiques et morales ayant leur résidence en Corée, les organismes diplomatiques coréens, et les agences d'entreprises coréennes de transport maritime, d'aviation et d'assurance. Les exportations et importations sont évaluées f.a.b., c'est-à-dire hors assurances et fret.
- (ii) La balance des invisibles couvre les expéditions, les autres opérations de transport, les voyages, le revenu des investissements, ainsi que les autres biens, services et revenus, dont les opérations des administrations.

Les expéditions désignent principalement les recettes et dépenses liées au commerce international de marchandises.

Outre les dépenses postales et de fret qui en sont les principales composantes, les transports englobent les dépenses de transport de voyageurs et d'affrètement lorsqu'elles impliquent des paiements entre résidents et non-résidents. En ce qui concerne les assurances, les primes reçues par les compagnies coréennes sur les exportations ou versées à des compagnies étrangères sur les importations sont inscrites respectivement sous forme de crédits et de débits. A l'opposé, les déclarations de sinistre sont prises en

compte uniquement lorsque le remboursement est effectué par des compagnies d'assurance coréennes (sur les exportations ou les importations) ; les recettes sont considérées comme compensées par des versements au titre des importations ou comme remplaçant des recettes à l'exportation.

Les recettes et les dépenses au titre des voyages désignent uniquement les dépenses en espèces des non-résidents en Corée et celles des résidents coréens dans d'autres pays.

Le revenu des investissements mesure le flux, entre la Corée et le reste du monde, des revenus formés par les intérêts, les dividendes ou les bénéfices qui découlent d'investissements directs, de crédits à l'importation ou à l'exportation à long terme et de prêts étrangers.

Les opérations des administrations prises en compte à la rubrique des autres biens, services et revenus couvrent les opérations réalisées en Corée par les forces militaires et les représentations diplomatiques étrangères, ainsi que par leurs membres. En l'occurrence, les recettes correspondent à la valeur des biens et services achetés aux résidents, et les dépenses à celle des biens et services vendus aux résidents.

- (iii) Les transferts non contractuels nets consignent les transactions unilatérales de biens et services ou d'espèces. Les recettes englobent les dons et les envois de fonds des non-résidents aux résidents, ainsi que les pensions reçues de l'étranger ; les paiements regroupent les réparations, les aides aux pays en développement, l'impôt sur le revenu, ainsi que les dons et les envois de fonds des résidents aux non-résidents.

Balance des capitaux

La balance des capitaux mesure la variation des avoirs et des engagements extérieurs privés et publics résultant des flux de capitaux entre la Corée et le reste du monde.

- (i) La balance des capitaux à long terme se rapporte aux avoirs et aux engagements dont l'échéance initiale est supérieure à un an. Les avoirs comprennent : les investissements directs - prises de participation ou prêts - dont bénéficient les succursales ou filiales à l'étranger d'entreprises coréennes et les succursales ou filiales d'entreprises étrangères en Corée ; les crédits commerciaux à moyen ou long terme ; les autres capitaux à long terme. Les engagements englobent les prêts et investissements étrangers, dont les prêts publics, les prêts commerciaux, les inves-

tissements directs et indirects, ainsi que d'autres éléments tels que les crédits commerciaux à long terme et les prêts des institutions de développement.

- (ii) La balance des capitaux à court terme se réfère aux avoirs et aux engagements monétaires dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à un an. Les avoirs comprennent les crédits commerciaux à court terme et autres. Les engagements sont les crédits commerciaux à court terme, les emprunts pour l'importation de pétrole brut et d'autres engagements.

Couverture

Période de référence

Le mois précédant l'enquête.

Couverture géographique

L'ensemble du pays.

Population statistique

Les résidents de la Corée.

STANDARDS

Systèmes / cadres normatifs

L'ensemble des tableaux de la balance des paiements sont actuellement compilés conformément au "Manuel de la balance des paiements, 4e édition, 1977" publié par le FMI. La classification des comptes extérieurs est conforme au SCN 68.

COLLECTE DES DONNEES

Unités déclarantes

Administration des douanes, bureaux de change, entreprises, organismes de surveillance.

Méthode de collecte

Enquête mensuelle prévue par la Loi sur les statistiques.

Les statistiques des échanges internationaux sont tirées des données de l'administration coréenne des douanes. Un bande magnétique est traitée chaque mois.

Les statistiques de change correspondent à des données globales sur les entrées et sorties effectives de devises par l'intermédiaire des banques de change résidentes. Les données sont collectées tous les mois sous forme de fichiers informatiques. Le décalage des

statistiques est d'un mois pour les totaux et de deux mois pour les rubriques détaillées.

Les données qui sont collectées directement auprès des entreprises, des associations et des banques sont celles qui ne peuvent pas être prises en compte dans les statistiques de change.

Du fait des caractéristiques particulières de la couverture, les données sur certaines sous-rubriques des statistiques de change, par exemple le fret et les frais de transport de passagers, sont collectées auprès d'organismes de surveillance, d'associations et d'entreprises.

Enquête

Taux de non-réponse

Le taux de réponse atteint presque 100 pour cent.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Ajustements saisonniers et autres ajustements

Aucun.

Autres traitements

On procède à certains ajustements pour rendre la couverture, l'évaluation et les dates de référence des statistiques du commerce extérieur conformes aux concepts de balance des paiements.

Les données sur les exportations consignées par les douanes sont augmentées de la valeur du pétrole produit et vendu à l'étranger par les compagnies pétrolières coréennes et des droits payés pour la transformation des biens destinés à la réexportation. Concernant les importations, on ajoute la valeur des biens en contrebande saisis et des frais de transformation payés à l'étranger, et on retranche la valeur des cargaisons de carburants introduites en Corée et n'impliquant pas de transaction de change.

Différents éléments sont déduits des exportations ou importations : fournitures militaires expédiées depuis

la Corée ou à destination de la Corée, biens exportés ou importés à des fins de location, exportations ou importations renvoyées, et biens réexportés (réimportés) après avoir été transformés en Corée (à l'étranger) sans avoir changé de propriétaire. En outre, la balance consigne le produit net des transactions de marchandises à l'étranger et les échanges d'or non monétaire.

Par ailleurs, les données sur les importations sont soumises à un ajustement de la valeur qui vise principalement à remplacer par les mesures f.a.b. nécessaires les mesures c.a.f. communiquées par les douanes. Pour estimer le montant à déduire, on applique les taux de fret maritime et frais d'assurance à la valeur totale ajustée des importations.

Un autre ajustement consiste à ramener les résultats commerciaux à leur valeur de transaction effective lorsque la valeur consignée par les douanes est différente. Enfin, en cas de variation des stocks à l'étranger jugée significative, notamment pour les biens d'importation en route, on opère des ajustements temporels.

QUALITÉ DES DONNÉES ET DÉLAI DE LEUR MISE À JOUR

Données provisoires

Les chiffres provisoires sont repérés par un "p" dans les publications "Monthly Bulletin" et "Monthly Balance of Payments".

Délai de mise à jour

Un rapport mensuel provisoire est publié vers la fin de chaque mois pour le mois précédent, et un rapport annuel provisoire est publié deux mois après la fin de l'année.

Un rapport mensuel révisé est publié quatre ou cinq mois après le mois de référence. En mai ou juin de chaque année, on procède à la révision du rapport annuel provisoire.